

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le dix-sept décembre, le Conseil communautaire s'est réuni à vingt heures, dans les locaux du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le onze décembre précédent, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Conseillers en exercice : 31

Présents : 19

ALEX : Catherine HAUETER

LA BALME-DE-THUY : Pierre BARRUCAND

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : /

LES CLEFS : Sébastien BRIAND

LA CLUSAZ : Didier THEVENET

DINGY-SAINT-CLAIR : Laurence AUDETTE, Bruno DUMEIGNIL

LE GRAND-BORNAND : Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN, André PERRILLAT-AMEDE

MANIGOD : Stéphane CHAUSSON, Isabelle LOUBET GUELPA

SAINT-JEAN-DE-SIXT : Didier LATHUILLE

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON, Philippe ROISINE

THÔNES : Claude COLLOMB-PATTON, Rémi FRADIN, Chantal PASSET, Graziella POURROY-SOLARI

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Gérard FOURNIER-BIDOZ

Pouvoirs : 8

Claire BARRIN à Graziella POURROY-SOLARI, Nathalie BULEUX à Sébastien BRIAND, Danièle CARTERON à Didier LATHUILLE, Claude CHARBONNIER à Catherine HAUETER, Benjamin DELOCHE à Claude COLLOMB-PATTON, Odile DELPECH-SINET à Gérard FOURNIER-BIDOZ, Pascale MEROTTO à Didier THEVENET, Franck PACCARD à Stéphane CHAUSSON

Absents : 4

Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Alexandre HAMELIN, Nelly VEYRAT-DUREBEX

Secrétaire de séance : Chantal PASSET

[DEL2024-101 - BUDGET ANNEXE « MOBILITE » - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025](#)

Rapporteur : Monsieur Didier LATHUILLE

Vu l'article L5211-1, L2312-1 et L5217-10-4 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le débat d'orientation budgétaire tenu lors de la réunion du conseil communautaire du 26 novembre 2024 ;

Vu l'avis de la commission finances et du bureau du 2 décembre 2024 ;

Vu l'avis du bureau du 10 décembre 2024 ;

Conformément à l'article L5217-10-4 du code général des collectivités territoriales, le rapport de présentation des budgets 2025 a été communiqué par courrier électronique aux membres du conseil communautaire douze jours avant la séance consacrée à l'examen du budget primitif, soit le 4 décembre 2024.

Le projet de budget primitif 2025 reprend les orientations budgétaires présentées lors de la séance du conseil communautaire du 26 novembre 2024.

La proposition de budget primitif a été préalablement étudiée le 2 décembre 2024 en commission "Finances et administration".

Considérant que le budget primitif du budget annexe « Mobilité » pour 2025, s'équilibre en recettes et en dépenses, de la manière suivante :

- Section d'exploitation :
 - Dépenses : 2 845 286 €
 - Recettes : 2 845 286 €
- Section d'investissement :
 - Dépenses : 0 €
 - Recettes : 0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2025 du budget annexe « Mobilité », tel que présenté.

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

La Secrétaire de séance
Chantal PASSET



*Délibération transmise en Préfecture le 30 décembre 2024
Publiée le 30 décembre 2024*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE THÔNES
RAPPORT DE PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2025

Séance du conseil communautaire du 17 décembre 2024

- 1. Le budget principal** (incluant une présentation par nature pour les deux sections et par domaine analytique pour le fonctionnement), **voté en TTC**
- 2. Le budget annexe « ordures ménagères », voté en HT**
- 3. Le budget annexe Mobilité, voté en HT**



La CCVT dispose de plusieurs budgets :

- **Un budget principal, qui applique l’instruction budgétaire et comptable M57**
- **Un budget annexe ordures ménagères, en M4 (services publics industriels et commerciaux)**
- **Un budget Mobilité, en M43**



Chaque budget doit être voté en équilibre réel :

- **Équilibre global et par section**
- **Le remboursement de la dette en capital doit être financé par des ressources propres d’investissement (parmi lesquelles figurent le virement à la section d’investissement, les dotations aux amortissements déduction faite des reprises, le FCTVA ainsi que les cessions)**

RATIONALISATION DES DÉPENSES

- *Un BP 2025 au plus juste des dépenses avec un taux de réalisation optimisé*
- *Poursuite des AP/CP et AE/CP*
- *Un budget dédié aux subventions qui devra de nouveau être revu à la baisse*

OPTIMISATION DES RECETTES

- *Poursuivre la stratégie d'ingénierie financière*
- *Tendre vers une formalisation de la mutualisation*
- *Poursuivre le rééquilibrage des taux de fiscalité*

DÉMARCHE PROSPECTIVE

- *PPI sur l'ensemble des budgets*
- *Stratégie fiscale lissée sur plusieurs années en adéquation avec stratégie bancaires et la PPI*



Présentation des différentes variantes étudiées portant sur l'évolution des taux de fiscalité en 2025

- Evaluation de l'impact pour la CCVT – produit supplémentaire (bases 2025 = bases simulées)

	taux constants			Variante 1 : + 3% soit + 0,09 point sur la TF			Variante 3 : + 5% soit + 0,15 point sur la TF		
	Base 2025	Taux	Produit attendu	Taux		produit attendu	Taux		produit attendu
Taxe Foncière sur Propriété Bâtie (TFB)	53 201 160 €	3,00%	1 596 035 €	3,09%	3,00%	1 643 916 €	3,15%	5%	1 675 837 €
Taxe Foncière sur Propriété Non Bâtie (TFNB)	596 576 €	12,97%	77 376 €	13,36%	3,00%	79 697 €	13,62%	5%	81 245 €
Taxe d'Habitation sur Résidences Secondaires (THRS)	37 265 000 €	4,25%	1 583 763 €	4,38%	3,00%	1 631 275 €	4,46%	5%	1 662 951 €
			3 257 173 €			3 354 888 €			3 420 032 €
			+ - €			+ 97 715 €			+ 162 859 €
CFE	18 000 000 €	26,61%	4 789 800 €	27,41%	3,00%	4 933 494 €	27,94%	5%	5 029 290 €
						+ 143 694 €			+ 239 490 €

En 2024, la CCVT a mis en réserve un accroissement possible du taux de CFE de 1,85 point (soit 6,95% du taux de CFE 2024) – hors ce type d'évolution, l'évolution annuelle du taux de CFE est liée à l'évolution des taux moyens pondérés des trois autres taxes sur le territoire la ou les année(s) précédente(s)

INTRODUCTION / L'ÉVOLUTION DES TAUX DE FISCALITÉ



Présentation des différentes variantes étudiées portant sur l'évolution des taux de fiscalité en 2025 (scénarios +3% et +5% sur une année et sur six ans)

- Evaluation de l'impact pour un échantillon de contribuables

TAUX : + 3% OU +5%

PARTICULIERS											
Communes	Type de bien	Base de foncier bâtie actualisée 2024	Cotisation TFB CC 2024 taux de 3.00%	Cotisation CC 2025 Taux +3%	Cotisation CC 2025 Taux +5%	Cotisation CC 2030 Taux +3%/an sur 6 ans	Cotisation CC 2030 Taux +5%/an sur 6 ans	Evolution de la cotisation en € 2024-2025 - taux +3%	Evolution de la cotisation en € 2024-2025 - taux +5%	Evolution de la cotisation en € 2024-2030 - taux +3%	Evolution de la cotisation en € 2024-2030 - taux +5%
		Taux de foncier 2024 et cibles (2025 et 2030)	3,00%	3,09%	3,15%	3,58%	4,02%	Cotisations +3%	Cotisations +5%	Cotisations +19,4%	Cotisations +34%
Thônes	Appartement	3 367	101	104	106	121	135	3,0	5,1	19,6	34,4
La Balme de Thuy	Appartement	2 571	77	79	81	92	103	2,3	3,9	15,0	26,2
Le Bouchet Mont-Charvin	Maison	3 588	108	111	113	129	144	3,2	5,4	20,9	36,6
La Clusaz	Appartement	1 822	55	56	57	65	73	1,6	2,7	10,6	18,6
Le Grand Bornand	Appartement	2 006	60	62	63	72	81	1,8	3,0	11,7	20,5
Manigod	Appartement	1 049	31	32	33	38	42	0,9	1,6	6,1	10,7
St Jean de Sixt	Appartement	1 543	46	48	49	55	62	1,4	2,3	9,0	15,7
Serraval	Maison	1 720	52	53	54	62	69	1,5	2,6	10,0	17,5
Les Villards sur Thônes	Appartement	1 464	44	45	46	52	59	1,3	2,2	8,5	14,9
Alex	Maison	2 006	60	62	63	72	81	1,8	3,0	11,7	20,5
Dingy St Clair	Maison	1 892	57	58	60	68	76	1,7	2,8	11,0	19,3
ENTREPRISES											
Thônes	Alimentaire +1000 m ²	67 568	2 027	2 088	2 128	2 420	2 716	60,8	101,4	393,4	689,4
Thônes	chambre d'hôtel	5 381	161	166	170	193	216	4,8	8,1	31,3	54,9
Thônes	chambre d'hôtel	10 008	300	309	315	359	402	9,0	15,0	58,3	102,1
Thônes	commerce de 101 à 250 m ²	16 413	492	507	517	588	660	14,8	24,6	95,5	167,5
La Clusaz	restaurant de 51 à 200 m ²	3 607	108	111	114	129	145	3,2	5,4	21,0	36,8
Le Grand Bornand	artisan -5 salariés	3 892	117	120	123	139	156	3,5	5,8	22,7	39,7
Le Grand Bornand	commerce de 101 à 250 m ²	13 170	395	407	415	472	529	11,9	19,8	76,7	134,4
Les Villards sur Thônes	restaurant jusqu'à 50 m ²	1 389	42	43	44	50	56	1,3	2,1	8,1	14,2

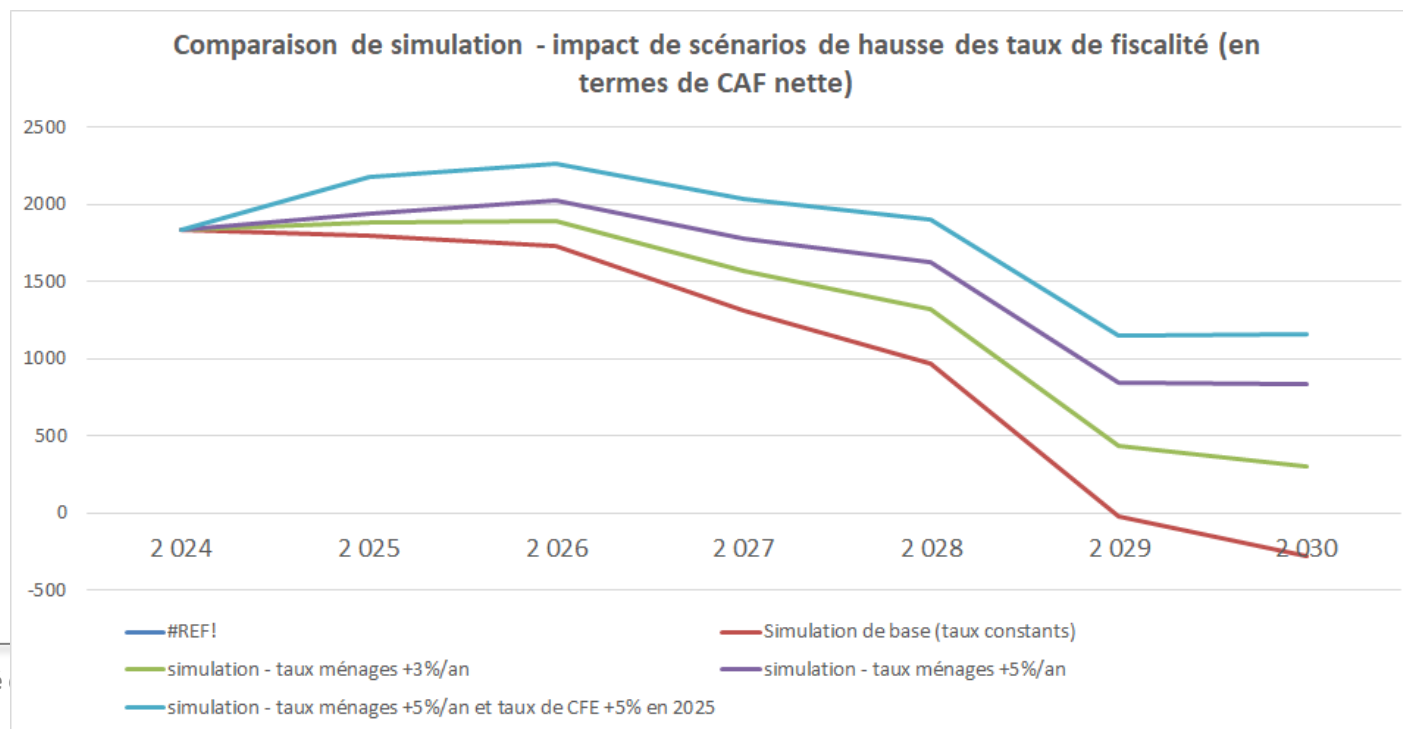
INTRODUCTION / L'ÉVOLUTION DES TAUX DE FISCALITÉ



Présentation des différentes variantes étudiées portant sur l'évolution des taux de fiscalité en 2025 et les années suivantes (scénarios +3% et +5% sur une année et sur six ans, hausse du taux de CFE)

- **Evaluation de l'impact sur les équilibres financiers**

CAF nette, en k€	2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030
Simulation de base (taux constants)	1 835	1 799	1 727	1 314	969	-26	-284
simulation - taux ménages +3%/an	1 835	1 878	1 888	1 566	1 321	436	302
simulation - taux ménages +5%/an	1 835	1 942	2 022	1 779	1 625	845	830
simulation - taux ménages +5%/an et taux de CFE +5% en 2025	1 835	2 181	2 266	2 038	1 903	1 147	1 158



INTRODUCTION / L'ÉVOLUTION DES TAUX DE FISCALITÉ



Présentation des différentes variantes étudiées portant sur l'évolution des taux de fiscalité en 2025

- Comparaison des taux de fiscalité 2024 des EPCI de Haute-Savoie (tous sont en FPU, sauf un)

Libellé de l'EPCI	Forme juridique de l'EPCI	Taux voté Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	Taux voté Taxe sur le foncier bâti	Taux voté Taxe sur le foncier non bâti	Taux voté Cotisation Foncière des Entreprises (FPU*)
CC CLUSES ARVE ET MONTAGNES 2CCAM	CC	1,23	0,86	4,70	20,70
CC FAUCIGNY-GLIERES CCFG	CC	6,47	3,00	3,05	21,67
CC ARVE ET SALEVE	CC	6,38	4,00	2,44	21,91
CC DU GENEVOIS	CC	5,33	3,66	14,46	22,44
CC DU PAYS ROCHOIS	CC	4,80	3,76	15,85	23,22
CC DE LA VALLEE VERTE	CC	10,06	6,77	44,90	23,47
CA ANNEMASSE-LES VOIRONS-AGGLOMERATION	CA	21,68	2,50	2,82	23,80
CC SOURCES DU LAC D'ANNECY	CC	4,70	3,37	20,22	23,89
CA GRAND ANNECY	CA	7,25	1,69	6,40	23,95
CC PAYS DE CRUSEILLES -CCPC-	CC	12,10	9,08	45,87	24,07
CC PAYS EVIAN VALLEE ABONDANCE	CC	6,45	4,68	12,98	24,20
CA THONON AGGLO	CA	7,34	2,39	3,00	26,41
CC RUMILLY TERRE DE SAVOIE	CC	6,91	4,56	16,66	26,43
CC DES VALLEES DE THONES	CC	4,25	3,00	12,97	26,61
CC DU HAUT-CHABLAIS CCHC	CC	6,27	5,52	25,27	26,79
CC FIER ET USSES	CC	5,61	7,49	22,56	27,12
CC DES QUATRE-RIVIERES CC4R	CC	4,07	2,69	13,74	27,16
CC USSES ET RHONE	CC	3,15	1,83	9,23	28,22
CC DE LA VALLEE DE CHAMONIX-MONT-BLANC	CC	7,04	2,27	2,92	29,33
CC DES MONTAGNES DU GIFFRE	CC	3,51	2,38	13,36	30,46
CC PAYS DU MONT-BLANC	CC	2,08	1,68	7,01	-

 **Présentation globale (recettes consolidées et pour chaque budget, hors excédents reportés qui ne seront intégrés qu'au budget supplémentaire)**

	Budget principal	Budget OM	Budget mobilité	TOTAL
Fonctionnement				
Dépenses	18 367 655	4 880 365	2 845 286	26 093 306
Recettes	18 367 655	4 880 365	2 845 286	26 093 306
Investissement				
Dépenses	4 715 915	2 688 000		7 403 915
Recettes	4 715 915	2 688 000	-	7 403 915

NB : Les recettes ne sont pas ici retraitées des flux entre budgets (subventions d'équilibre / refacturations de charges)

1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Présentation globale

	2024	2025		
BUDGET PRINCIPAL	Total prévu	Projet de BP	évol. BP 2025/BP 24 en %	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	21 654 756 €	18 367 655 €	9,7%	-15,2%
Recettes	21 654 756 €	18 367 655 €	9,7%	-15,2%
INVESTISSEMENT				
Dépenses	7 255 692 €	4 715 915 €		
Recettes	7 255 692 €	4 715 915 €		
TOTAL				
Dépenses	28 910 449 €	23 083 570 €		
Recettes	28 910 448 €	23 083 570 €		

- Le projet de budget primitif 2025 fait apparaître un équilibre en dépenses et en recettes, en investissement et en fonctionnement
- Les dépenses et recettes de fonctionnement se montent à 18 367 655 euros
- Les dépenses et recettes d'investissement se montent à 4 715 915 euros
- Les résultats 2024 ne sont pas intégrés au projet de budget car les comptes 2024 ne sont pas clôturés.

1. LE BUDGET PRINCIPAL



Section de fonctionnement – Vue d’ensemble

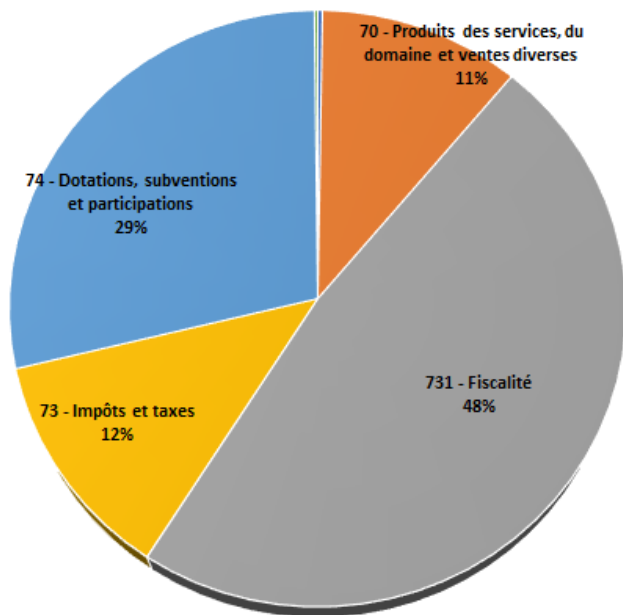
	BP	Total prévu	Projet de BP	évol. BP 2025/BP 24 en €	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
Fonctionnement					
Dépenses de fonctionnement	16 737 616	21 654 756	18 367 655	9,7%	-15,2%
011 - Charges à caractère général	3 135 487	3 726 731	3 753 937	19,7%	0,7%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 490 972	3 407 752	3 677 453	5,3%	7,9%
014 - Atténuations de produits	6 235 708	6 240 016	6 248 708	0,2%	0,1%
65 - Autres charges de gestion courante	2 609 838	2 775 149	2 668 850	2,3%	-3,8%
66 - Charges financières	82 091	82 091	75 054	-8,6%	-8,6%
67 - Charges exceptionnelles	50 950	45 588	17 000	-66,6%	-62,7%
68 - Dotations aux provisions	1 000	683 901	28 000	2700,0%	-95,9%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	500 000	500 000	500 000	0,0%	0,0%
023 - Virement à la section d'investissement	631 570	4 193 529	1 398 653	121,5%	-66,6%
Recettes de fonctionnement	16 737 617	21 654 756	18 367 655	9,7%	-15,2%
013 - Atténuations de charges	11 620	54 821	45 500	291,6%	-17,0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 900 962	1 881 849	1 994 548	4,9%	6,0%
731 - Fiscalité	7 937 107	8 159 576	8 774 507	10,6%	7,5%
73 - Impôts et taxes	2 267 537	2 236 886	2 235 297	-1,4%	-0,1%
74 - Dotations, subventions et participations	4 564 630	5 114 528	5 235 041	14,7%	2,4%
75 - Autres produits de gestion courante	5 761	84 778	32 762	468,7%	-61,4%
77 - Produits exceptionnels	-	13 098	-		-100,0%
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	-	4 059 220	-		-100,0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000	50 000	50 000	0,0%	0,0%

- Dans le projet de BP 2025, la section de fonctionnement inclut à la fois les prévisions de dépenses et de recettes afférentes à l'exercice mais pas le résultat reporté de fonctionnement de 2024.
- Le virement à la section d'investissement (023) est minoré en raison de la non-intégration de l'excédent reporté 2024.

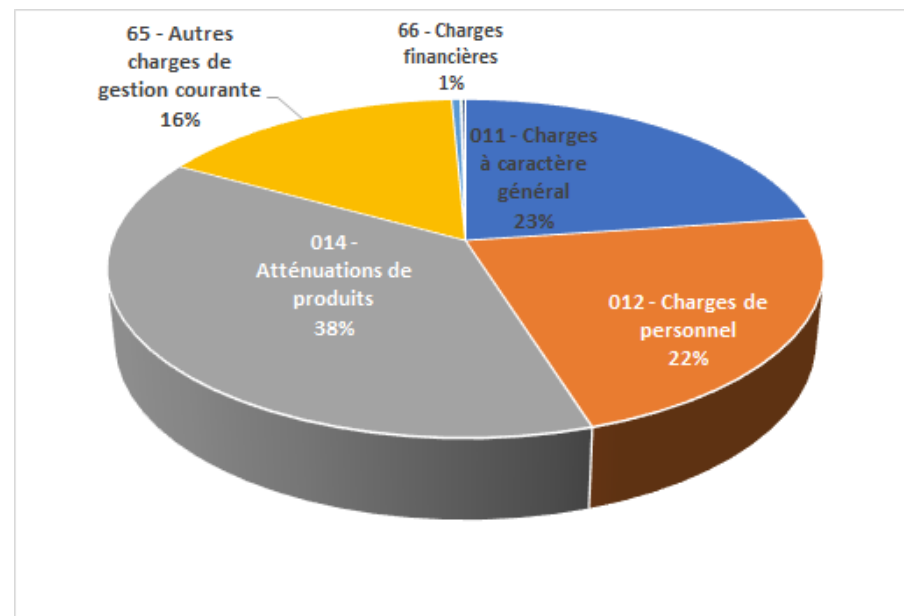
1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Section de fonctionnement – Vue d’ensemble

Structure des recettes réelles de fonctionnement



Structure des dépenses réelles de fonctionnement



1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Section de fonctionnement – Les dépenses

	BP	Total prévu	Projet de BP	évol. BP 2025/BP 24 en €	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
Fonctionnement					
Dépenses de fonctionnement	16 737 616	21 654 756	18 367 655	9,7%	-15,2%
011 - Charges à caractère général	3 135 487	3 726 731	3 753 937	19,7%	0,7%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 490 972	3 407 752	3 677 453	5,3%	7,9%
014 - Atténuations de produits	6 235 708	6 240 016	6 248 708	0,2%	0,1%
65 - Autres charges de gestion courante	2 609 838	2 775 149	2 668 850	2,3%	-3,8%
66 - Charges financières	82 091	82 091	75 054	-8,6%	-8,6%
67 - Charges exceptionnelles	50 950	45 588	17 000	-66,6%	-62,7%
68 - Dotations aux provisions	1 000	683 901	28 000	2700,0%	-95,9%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	500 000	500 000	500 000	0,0%	0,0%
023 - Virement à la section d'investissement	631 570	4 193 529	1 398 653	121,5%	-66,6%

- Les dépenses de fonctionnement diminuent globalement de 15,2 % par rapport au total prévu de 2024 (hors virement, les dépenses baissent de 3%)
- L'autofinancement prévisionnel 2025 (le virement à la section d'investissement) se monte à 1 398 653 €

1. LE BUDGET PRINCIPAL



Section de fonctionnement – Les dépenses / les charges à caractère général

3 753 937 €

- Le chapitre 011 – charges à caractère général regroupe les dépenses de fluides, prestations de services, dépenses d'assurance et autre recours à des tiers
- Il représente 23% des dépenses réelles de fonctionnement
- Il augmente de 0,7% par rapport au total prévu 2024

	BP	Total prévu	Projet de BP	évol. BP 2025/BP 24 en €	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
011 - Charges à caractère général	3 135 487	3 726 731	3 753 937	19,7%	0,7%
60611 - Eau et assainissement	1 600	1 685	1 750	9,4%	3,9%
60612 - Énergie - Électricité	69 450	69 450	66 450	-4,3%	-4,3%
60613 - Chauffage urbain	18 750	20 800	12 300	-34,4%	-40,9%
60622 - Carburants	15 600	14 600	13 500	-13,5%	-7,5%
60623 - Alimentation	500	500	520	4,0%	4,0%
60624 - Produits de traitement	4 000	4 000	-	-100,0%	-100,0%
60628 - Autres fournitures non stockées	14 540	14 857	13 735	-5,5%	-7,6%
60631 - Fournitures d'entretien	4 700	4 636	3 250	-30,9%	-29,9%
60632 - Fournitures de petit équipement	14 000	22 949	25 615	83,0%	11,6%
60633 - Fournitures de voirie	600	300	-	-100,0%	-100,0%
60636 - Vêtements de travail	5 300	4 800	6 900	30,2%	43,8%
6064 - Fournitures administratives	7 350	7 300	7 300	-0,7%	0,0%
6068 - Autres matières et fournitures	200	-	-	-100,0%	-
611 - Contrats de prestations de services	292 955	208 325	301 242	2,8%	44,6%
6132 - Locations immobilières	4 820	2 830	6 020	24,9%	112,7%
61358 - Locations mobilières	-	3 056	706	-	-76,9%
61521 - Terrains	-	1 000	-	-	-100,0%
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	8 800	8 938	7 000	-20,5%	-21,7%
615228 - Entretien et réparations autres bâtiments	-	200	-	-	-100,0%
615231 - Entretien et réparations voiries	6 950	9 560	8 750	25,9%	-8,5%
615232 - Entretien et réparations réseaux	140 000	137 834	144 000	2,9%	4,5%
61551 - Matériel roulant	13 500	14 500	13 500	0,0%	-6,9%
61558 - Autres biens mobiliers	3 900	3 924	2 500	-35,9%	-36,3%
6156 - Maintenance	113 220	99 100	126 728	11,9%	27,9%
6161 - Assurance multirisques	12 910	14 747	24 941	93,2%	69,1%
617 - Etudes et recherches	344 430	668 257	333 744	-3,1%	-50,1%
6182 - Documentation générale et technique	20 740	20 740	21 862	5,4%	5,4%
6184 - Versements à des organismes de formation	23 260	18 770	28 500	22,5%	51,8%
6188 - Autres frais divers pour dép imprévus - Réserve	-	365 198	-	-	-100,0%
62268 - Honoraires	50 552	72 903	40 979	-18,9%	-43,8%
6227 - Frais d'actes et de contentieux	-	9 600	10 000	-	4,2%
6228 - Divers	-	400	8 000	-	1900,0%
6231 - Annonces et insertions	12 536	19 012	23 000	83,5%	21,0%
6232 - Fêtes et cérémonies	1 720	1 720	1 720	0,0%	0,0%
6233 - Foires et expositions	48 000	64 942	29 150	-39,3%	-55,1%
6234 - Réceptions	10 550	12 500	14 900	41,2%	19,2%
6236 - Catalogues et imprimés	95 283	103 970	106 820	12,1%	2,7%
6238 - Divers	302 045	235 109	332 795	10,2%	41,5%
6247 - Transports collectifs	1 293 650	1 336 665	1 838 600	42,1%	37,6%
6251 - Voyages et déplacements	6 900	11 530	15 700	127,5%	36,2%
6261 - Frais d'affranchissement	4 800	5 900	6 400	33,3%	8,5%
6262 - Frais de télécommunications	13 686	13 917	11 555	-15,6%	-17,0%
627 - Services bancaires et assimilés	300	300	300	0,0%	0,0%
6281 - Concours divers (cotisations...)	27 745	25 016	27 355	-1,4%	9,4%
6283 - Frais de nettoyage des locaux	52 000	47 000	54 000	3,8%	14,9%
62875 - Aux communes membres du GFP	17 000	8 000	10 000	-41,2%	25,0%
62878 - A d'autres organismes	54 875	13 425	48 875	-10,9%	264,1%
63512 - Taxes foncières	1 340	1 530	2 490	85,8%	62,7%
637 - Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	430	437	485	12,8%	11,1%

1. LE BUDGET PRINCIPAL



Section de fonctionnement – Les dépenses / les charges à caractère général (3 753 937 €)

➤ Les principales évolutions sont les suivantes : + 27 k€

- Art 6247 - transports collectifs : + 501 k€ de transports scolaires (ré-indexation des contrats existants et nouveaux marchés signés par la Région courant été 2024) compensé entièrement par la hausse de la subvention de la Région au compte 7472 (+618 k€)
- Art 6188 : - 365 k€ (réserve inscrite en 2024, contre 0€ en 2025)
- art 611–617- 6238 - études-prestations-animations : - 144 k€ dont les principales variations concernent les services suivants : PAEC -197 k€, PLH + 141 k€, Espaces naturels + 86 k€, Etude Eau-Ass -57 k€, IAM -47 k€ (report de crédits non consommés de 2023 sur 2024), Natura 2000 – 33 k€, Schéma directeur des sentiers -30 k€
- Art 6233 - Expositions et foires : - 36 k€ (IAM : sommes reportées sur d'autres imputations dans la limite de l'enveloppe globale de 387 k€)
- Art 62878 - Remboursement de frais : + 35 k€ de remboursement au Grand Annecy d'une étude relative aux aires d'accueil des gens du voyage
- Art 62268 – Honoraires, conseils : - 32 k€ dont (en 2024 : 16 k de cabinet de recrutement DGS, 4 k€ de conseil en assurances, 7 k€ de frais de géomètre et notaire pour les ZAE)
- Ar 6156 – Maintenance : +28 k€ dont +11k€ pour le logiciel INOE déployé auprès des communes et +7 k€ pour IAM, +2,5 k€ pour le Gymnase (nouvelle dépense en 2025 : maintenance du chauffage et VMC)
- Art 6161 – Assurances : +10 k€ renouvellement triennal des contrats au 01.01.2025
- Art 6184 - Versements à des organismes de formation : + 10 k€

1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Section de fonctionnement – Les dépenses / les charges de personnel (3 677 453€)

- Le chapitre 012 – charges de personnel regroupe les charges de personnel au sens large, incluant essentiellement rémunérations et les charges sociales
- Il représente 22% des dépenses réelles de fonctionnement et augmente de 7,9% par rapport au prévu 2024

	2024		2025		évol. BP 2025/BP 24 en €	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
	BP	Total prévu	Projet de BP			
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 490 972	3 407 752	3 677 453		5.3%	7.9%
6215 - Personnel affecté par la commune membre du GFF	33 000	24 000	25 000		-24.2%	4.2%
6218 - Personnel affecté par la commune membre du GFF	75 440	70 900	85 660		13.5%	20.8%
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	9 240	9 042	9 750		5.5%	7.8%
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	34 054	34 713	37 214		9.3%	7.2%
6338 - Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	5 768	5 656	6 061		5.1%	7.2%
64111 - Rémunération principale	1 125 615	1 041 808	1 208 606		7.4%	16.0%
64112 - NBI, SFT et indemnité de résidence	11 745	29 242	46 982		300.0%	60.7%
64113 - NBI	10 338	10 338	10 489		1.5%	1.5%
64118 - Autres indemnités	492 058	472 652	527 430		7.2%	11.6%
64131 - Rémunérations	301 390	345 093	324 585		7.7%	-5.9%
64132 - SFT, indemnité de résidence	514	6 094	9 337		1716.5%	53.2%
64138 - Autres indemnités	121 767	135 621	122 281		0.4%	-9.8%
64168 - Autres emplois d'insertion	322 246	279 111	342 087		6.2%	22.6%
6417 - Rémunération ds apprentis	4 422	4 422	13 239		199.4%	199.4%
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	309 464	306 966	313 676		1.4%	2.2%
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	395 714	397 434	417 197		5.4%	5.0%
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	29 233	30 842	31 267		7.0%	1.4%
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	115 780	115 780	77 186		-33.3%	-33.3%
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	4 428	4 421	4 669		5.4%	5.6%
6474 - Versement aux autres œuvres sociales	12 084	13 210	8 893		-26.4%	-32.7%
6475 - Médecine du travail, pharmacie	8 272	8 915	8 628		4.3%	-3.2%
6488 - Autres charges	68 400	61 492	47 216		-31.0%	-23.2%

1. LE BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement – Les dépenses / les charges de personnel (3 677 453 €)

La hausse globale entre 2024 et 2025 (+270 k€) se décompose de la manière suivante :

- Proposition de création de 2 postes (provision sur 11 mois) : +94 k€
- Transition et forêt
- Assistante administrative avec prise en charge de l'AFP du Grand-Bornand (poste mutualisé à hauteur de 20%)
- CDDI Réduction importante faite au BS et à la DM suite aux nombreuses absences, calculé pour 2025 sans absences : +68 k€
- Remplacements encadrant CI, Agent de maintenance calculé sur 12 mois : +64,5 k€
- Montant mis pour écriture comptable Trésorier Titres restaurants retenus aux agents pas compté jusqu'à maintenant : +31,5 k€
- Remplacement congé maternité : +21 k€
- Indemnité de résidence calculé sur 12 mois au lieu de 6 mois en 2024 : +21 k€
- Demandes de stage, rémunération apprenti, titres restaurants, taux assurance ... : +48 k€
- Dispositifs RH inscrit directement sur les budgets annexes (assurance, titres restaurants, CNAS) : -78 k€

Face à ces charges de personnel, la CCVT a inscrit des recettes venant en atténuation : montant prévu en recette concernant les postes est d'un total de 2 086 k€ soit 56,7 % du Budget primitif 2025 (chap 012 : 3 677 k€) qui se décline de la manière suivante :

- Remboursement par le budget mobilité : 162 k€
- Remboursement par le budget OM : 830 k€
- Facturation – chantier d'insertion : recette prévisionnelle de 308 k€
- Facturation des cartes de transports scolaires : recette prévisionnelle de 90 k€
- Mutualisation AFP / ASA / SIPB : recette prévisionnelle de 33 k€
- Remboursement IAM : 72 k€
- Autres postes subventionnés : 546 k€
- Atténuations de charges (remboursement maladie, etc.) : recette prévisionnelle de 45 k€

1. LE BUDGET PRINCIPAL



Section de fonctionnement – Les dépenses / les atténuations de produits (6 248 708€)

- Le chapitre 014 – atténuations de produits regroupe les reversements de fiscalité dans le cas de la CCVT, (attributions de compensation et contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales, FPIC)
- Il représente 38% des dépenses réelles de fonctionnement
- Il augmente de 0,1% par rapport au prévu 2024
- Les principales évolutions sont les suivantes :
 - FPIC : hausse de 2,4% par rapport au prévu 2024 (par prudence)
 - Attributions de compensation : stabilité par rapport à 2024
 - Dégrèvements et autres reversements : : 25 k€ en prévisions 2025

	2024		2025	évol. BP 2025/BP 24 en €	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
	BP	Total prévu	Projet de BP		
014 - Atténuations de produits	6 235 708	6 240 016	6 248 708	0.2%	0.1%
7391118 - Autes dégrèvements (GEMAPI)	7 000	7 000	7 000	0.0%	0.0%
739211 - Attributions de compensation	5 873 708	5 873 708	5 873 708	0.0%	0.0%
7392221 - Fonds de péréquation ressources communales	350 000	341 808	350 000	0.0%	2.4%
73951 - Fraction compensatoire TFPB et THRP		4 500	5 000		11.1%
73952 - Fraction compensatoire CVAE		13 000	13 000		0.0%
7398 - Reversements divers	5 000	-		-100.0%	

1. LE BUDGET PRINCIPAL



Section de fonctionnement – Les dépenses / les autres charges de gestion courante (2 668 850 €)

- Le chapitre 65 – autres charges de gestion courante regroupe les dépenses relatives aux élus, les contributions obligatoires ainsi que les subventions de fonctionnement versées. Il représente 16% des dépenses réelles de fonctionnement
- Il baisse de 3,8% par rapport au prévu 2024.
- Les principales évolutions sont les suivantes :
 - 6561 – Organismes de regroupement : hausse globale de 9,3% par rapport au prévu 2024 (Principalement due par la majoration des participations GEMAPI pour satisfaire à l'obligation d'affectation de la taxe GEMAPI => Dép GEMAPI = Taxe GEMAPI + les excédents des années antérieures. Voir slide « Taxe GEMAPI »)
 - 6573641 – Aux budgets annexes et aux régies dotées de la seule autonomie financière : cette dépense ne concerne que le budget mobilité ; la hausse est permise par l'équilibre améliorée du budget – mobilité.

	2024		2025	évol. BP 2025/BP 24 en €	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
	BP	Total prévu	Projet de BP		
65 - Autres charges de gestion courante	2 609 838	2 775 149	2 668 850	2,3%	-3,8%
65311 - Indemnités	95 224	87 224	86 716	-8,9%	-0,6%
65312 - Frais de mission	3 174	2 910	2 891	-8,9%	-0,7%
65313 - Cotisations de retraite	6 902	6 902	6 413	-7,1%	-7,1%
65314 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale	24 326	24 326	22 885	-5,9%	-5,9%
65315 - Formation	7 301	6 700	6 648	-8,9%	-0,8%
653172 - Cotisations au fonds de financement de l'alloc° d	190	190	173	-8,9%	-8,9%
6541 - Créances admises en non-valeur	1 000	1 000	1 000	0,0%	0,0%
6561 - Organismes de regroupement	455 521	511 314	558 903	22,7%	9,3%
6573641 - subv fonct budgets annexes	1 000 000	1 000 000	900 000	-10,0%	-10,0%
65748 - Subventions de fonctionnement aux associations e	968 500	1 056 800	1 030 300	6,4%	-2,5%
65811 - droit d'utilisation informatique nuage	29 800	31 911	33 620	12,8%	5,4%
65818 - Autres	17 900	18 670	19 300	7,8%	3,4%
6583 - Intérêts moratoires et pénalités sur marchés		24 743			-100,0%
6584 - amendes fiscales et pénales		35			-100,0%
65888 - Autres	1	2 424	1	0,0%	-100,0%

1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Section de fonctionnement – Les dépenses / les charges financières (75 054 €)

- Le chapitre 66 – charges financières regroupe les intérêts de la dette et les autres frais financiers.
- Il représente moins de 1% des dépenses réelles de fonctionnement
- Il baisse de 8,6% par rapport au prévu 2024 du fait de l'absence d'emprunt 2024 et d'emprunt envisagé en 2025

	2024		2025		évol. BP 2025/BP 24 en €	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
	BP	Total prévu	Projet de BP			
66 - Charges financières	82 091	82 091	75 054		-8.6%	-8.6%
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	83 000	83 000	76 000		-8.4%	-8.4%
661121 - Montant des ICNE de l'exercice	10 344	10 344	9 397		-9.2%	-9.2%
661122 - Montant des ICNE de l'exercice N-1	- 11 253	- 11 253	- 10 343		-8.1%	-8.1%

➔ Section de fonctionnement – Les dépenses / les charges exceptionnelles (17 000 €)

- Le chapitre 67 – charges exceptionnelles regroupe des charges de nature diverses : subventions exceptionnelles, annulations de titres de recettes, etc.
- La prévision 2025 comporte uniquement des prévisions d'annulations de titres (17 000 €) En 2024 : une prévision de 35 k€ avait été inscrite pour le remboursement d'une subvention perçue à tort en « Prévention Santé »

	2024		2025		évol. BP 2025/BP 24 en €	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
	BP	Total prévu	Projet de BP			
67 - Charges exceptionnelles	50 950	45 588	17 000		-66.6%	-62.7%
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 950	45 588	17 000		-66.6%	-62.7%

1. LE BUDGET PRINCIPAL



Section de fonctionnement – Les dépenses / Focus sur le chapitre 68 – dotations aux provisions (28 000 €)

Deux types de provisions sont inscrites : provisions pour risques – fonctionnement et une provision habituelle pour couvrir les risques d’impayés

En 2024, une enveloppe de 684 k€ avait été inscrite pour provisionner :

- Litige COMETHO (540 k€) : 50 % de l’indemnité réclamée 1 079 400 €
- Remboursement éventuel des loyers 2018 à 2021 de la ZAE du GOTTY à la commune de La Clusaz (70 k€)
- Pénalités sur Marchés de construction du bâtiment administratifs – entreprise NEBIHU (titres émis mais risque de non-recouvrement : 30 k€)
- Pénalités pour non-exécution des clauses de la Convention Synallagmatique de vente (CSV) sur la ZAE d’Alex – Société EVEREST (titre émis mais risque de non-recouvrement : 43 k€)

En 2025 : seule une enveloppe de 28 k€ a été inscrite (dont 27 k€ pour provisionner le risque de remboursement des loyers 2022-2023 de la ZAE du GOTTY à la commune de La Clusaz)

	BP	Total prévu	Projet de BP	évol. BP 2025/BP 24 en €	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
68 - Dotations aux provisions	1 000	683 901	28 000	2700,0%	-95,9%
6815 - Dotations aux provisions - risques et charges de fonctionnement		610 075	27 000		-95,6%
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants	1 000	73 826	1 000	0,0%	

1. LE BUDGET PRINCIPAL



Section de fonctionnement – Les dépenses / les opérations d'ordre entre sections (chapitre 042 – 500 000 €)

- Ce chapitre 042 est constitué des opérations d'ordre qui se traduisent par une dépense de fonctionnement et une recette équivalente en investissement.
- Dans le cas de la CCVT, il s'agit uniquement des dotations aux amortissements des immobilisations. Ces dotations constituent un autofinancement obligatoire pour la CCVT et destinées à ce titre à financer l'investissement. L'amortissement est pratiqué prorata temporis en M57 (à compter de la mise en service des équipements)
- La prévision au BP 2025 se monte à 500 000 euros, égale à celle de 2024.



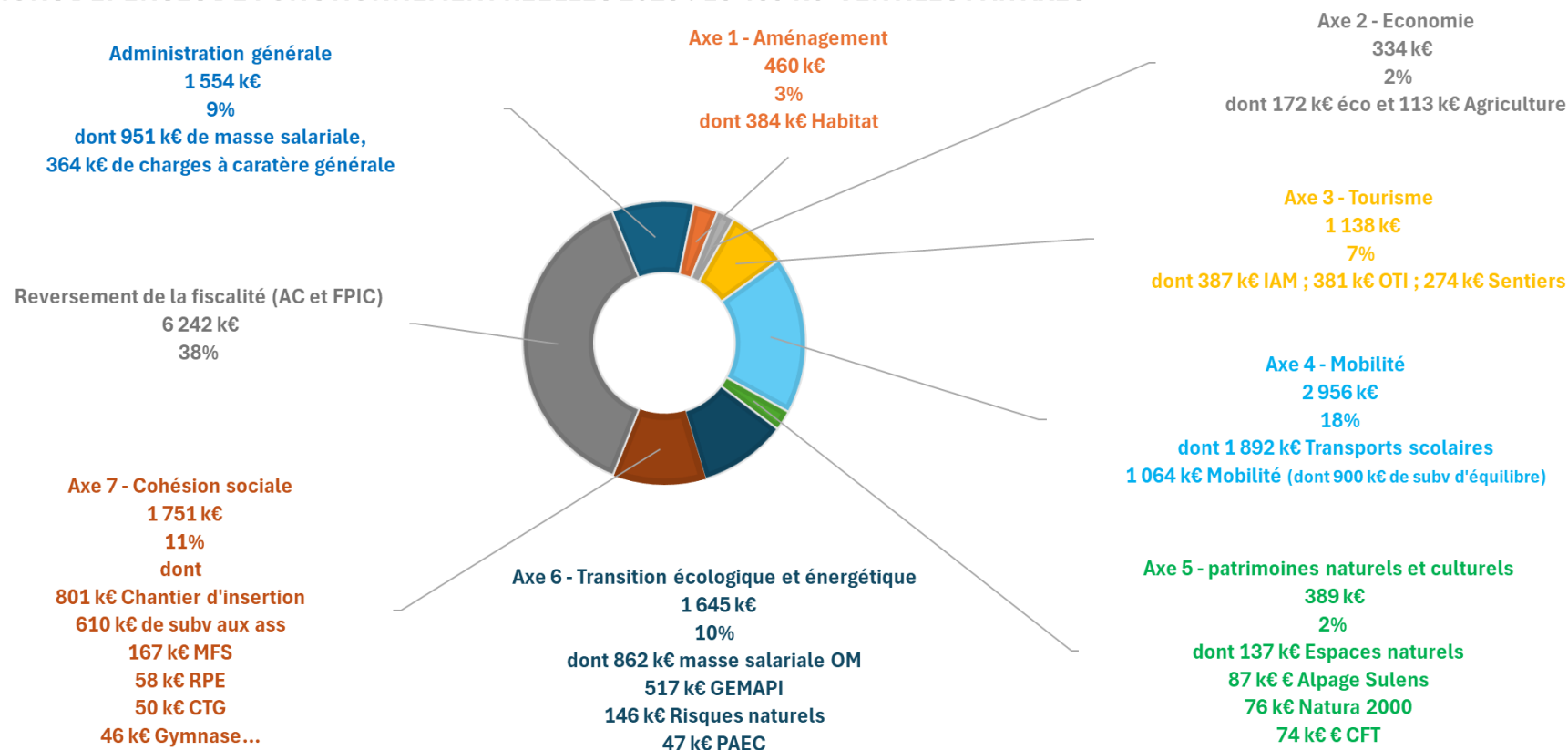
Section de fonctionnement – Les dépenses / le virement à la section d'investissement (1 398 653€)

- Le virement constitue un autofinancement prévisionnel de la section de fonctionnement : il s'agit d'une opération d'ordre qui trouve sa contrepartie en recette d'investissement. Ce virement constitue une ressource propre d'investissement et est prioritairement affecté à la couverture de la charge annuelle de la dette en capital.
- Le montant de ce virement est de 1 398 653 € en hausse de 121% par rapport au BP 2024 soit une majoration de 767 k€ qui s'explique essentiellement par un gain attendu en 2025 de CFE (2,2 M€ de bases CFE supplémentaires sur les établissements dominants x 26,61% = 585 k€ de produits CFE supplémentaires attendus en 2025 qui viendront financer la section d'investissement)

(le chiffre 2025 (1 399 k€) n'est pas comparable avec le prévu 2024 (4 194 k€) car ce dernier inclus la reprise des résultats de 2023). Pour rappel, les résultats de l'exercice 2024 ne seront repris à l'exercice 2025 qu'au Budget Supplémentaire (BS) qui sera soumis au vote en avril-mai 2025.

1. LE BUDGET PRINCIPAL

PREVISIONS DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES 2025 : 16 469 K€ VENTILÉS PAR AXES



1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Autorisation d'engagement / crédits de paiement

Les AE/CP suivants ont été votés / modifiés

BUDGET PRINCIPAL

Autorisations d'engagement (AE)					Montants proposés au vote			Crédits de paiement (CP)					
N°	Libellé	Section	Chapitre	Compte	Montant TTC au 01-01-2024	Révision	Montant TTC au 01-01-2025	CP2025	CP2026	CP2027	CP2028	CP2029	CP2030
AE-01-2023-01	Archivistes - CDG74	fonctionnement	Chap 011	art 611 - ADM	30 000 € -	15 000 €	15 000 €	15 000 €	- €	- €	- €	- €	- €
AE-01-2023-02	Risques Naturels : programmation GIRN	fonctionnement	Chap 011	art 617 - RINA	45 000 € -	10 000 €	35 000 €	35 000 €	- €	- €	- €	- €	- €
AE-01-2023-03	Animation OPAH - 6 ans - 2024 - 2029	fonctionnement	Chap 011	art 6238 - HAB	645 618 €	64 382 €	710 000 €	155 000 €	150 000 €	155 000 €	180 000 €	70 000 €	- €
AE-01-2023-04	Schéma des APN et capacité de charges des espaces naturels	fonctionnement	Chap 011	art 617 - EV	5 760 € -	5 760 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
AE-01-2023-06	IAM - observatoire - 3 ans	fonctionnement	Chap 011	art 611 - IAM	260 000 € -	120 000 €	140 000 €	120 000 €	20 000 €	- €	- €	- €	- €
AE-01-2023-07	Subvention d'équilibre - Budget annexe Mobilité	fonctionnement	Chap 65	art 65736221 - MOB	3 000 000 €	1 900 000 €	4 900 000 €	900 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	- €
AE-01-2024-01	Renforcement à la démarche agri-écologique Alpage école - Observ	fonctionnement	Chap 011	art 617 - SUL (HT)	- €	63 404 €	63 404 €	43 404 €	20 000 €	- €	- €	- €	- €
Total Fonctionnement					3 986 378 €	1 877 026 €	5 863 404 €	1 268 404 €	1 190 000 €	1 155 000 €	1 180 000 €	1 070 000 €	- €

1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Section de fonctionnement – Les recettes

	BP	Total prévu	Projet de BP	évol. BP 2025/BP 24 en €	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
Recettes de fonctionnement	16 737 617	21 654 756	18 367 655	9,7%	-15,2%
013 - Atténuations de charges	11 620	54 821	45 500	291,6%	-17,0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 900 962	1 881 849	1 994 548	4,9%	6,0%
731 - Fiscalité	7 937 107	8 159 576	8 774 507	10,6%	7,5%
73 - Impôts et taxes	2 267 537	2 236 886	2 235 297	-1,4%	-0,1%
74 - Dotations, subventions et participations	4 564 630	5 114 528	5 235 041	14,7%	2,4%
75 - Autres produits de gestion courante	5 761	84 778	32 762	468,7%	-61,4%
77 - Produits exceptionnels	-	13 098	-		-100,0%
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	-	4 059 220	-		-100,0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000	50 000	50 000	0,0%	0,0%

- Les recettes de fonctionnement baissent globalement de 15,2% par rapport au prévu 2024 mais augmentent de 4,4% hors résultat reporté.

1. LE BUDGET PRINCIPAL



Section de fonctionnement – Les recettes / les atténuations de charges (45 500€)

- Le chapitre 013 – atténuations de charges regroupe les remboursements sur charges de personnel perçus par la CCVT (liés aux arrêts maladie et congés maternité notamment)
- Compte tenu de la nature de cette recette et du principe de prudence mis en application, la prévision est généralement inférieure aux réalisations.

	2024		2025		évol. BP 2025/BP 24 en €	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
	BP	Total prévu	Projet de BP			
013 - Atténuations de charges	11 620	54 821	45 500		291.6%	-17.0%
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	10 120	53 321	8 000		-20.9%	-85.0%
6459 - Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	1 500	1 500	1 500		0.0%	0.0%
6479 - Remboursements sur autres charges sociales			36 000			

1. LE BUDGET PRINCIPAL



Section de fonctionnement – Les recettes / les produits des services, des domaines et ventes diverses (1 994 548 €)

- Le chapitre 70 – produits des services et du domaine regroupe les recettes que perçoit la CCVT au titre des prestations qu'elle réalise pour des tiers, services qu'elle met en œuvre en provenance de divers tiers (usagers, autres entités). La principale recette est constituée par le remboursement par les budgets annexes des frais engagés par le budget principal pour leur compte.
- Il représente 11% des recettes réelles de fonctionnement. La prévision 2025 présente une hausse de 6 % par rapport au prévu 2024
- Les principales évolutions sont les suivantes :
 - 7041-7042 - travaux – chantiers d'insertion : + 93k€ La prévision de facturation 2025 (308 k€) tient compte de la présence de l'ensemble des encadrants sur l'année 2025 (la prévision 2024 avait été revue à la baisse) et de la modification de la tarification. Il est proposé de remplacer au 01.01.2025, le tarif horaire (12,50€/H) par un tarif journalier avec une distinction sur les agents : 355 €/jour pour un encadrant et 45€/jour un agent en CDDi,
 - 70878 – remboursement de frais par d'autres redevables : -62 k€ (en 2024 : 49 k€ de rbt d'agriculteurs et collectivités extérieures sur le PAEC et 14 k€ de rbt de collectivités extérieures sur Natura 2000)
 - 708421- remboursement de charges de personnel par les budgets annexes : +50k€
 - 7067 – redevances : hausse de la participation des familles et de la fréquentation (transport scolaire) : +19 k€
 - 70875 - remboursement par les communes : +9 k€

	2024		2025	évol. BP 2025/BP 24 en €	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
	BP	Total prévu	Projet de BP		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 900 962	1 881 849	1 994 548	4,9%	6,0%
70323 - Redevance d'occupation du domaine public comm	106 845	106 845	108 982	2,0%	2,0%
7034 - Péage, droit de pesage, mesurage, jaugeage	5 200	5 200	4 600	-11,5%	-11,5%
7041 - Travaux	196 850	107 500	154 140	-21,7%	43,4%
7042 - Travaux pour le compte de la CCVT	72 813	107 500	154 140	111,7%	43,4%
7067 - Redevances et droits des services périscolaires et	100 000	71 000	90 000	-10,0%	26,8%
708421 - aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des É	984 931	941 955	991 648	0,7%	5,3%
708721 - par les budgets annexes et les régies municipale	48 599	48 599	50 660	4,2%	4,2%
70875 - Par les communes membres du GFP (ouvert dans	32 351	64 743	73 945	128,6%	14,2%
70878 - par d'autres redevables	323 323	397 957	336 433	4,1%	-15,5%
7088 - Autres produits d'activités annexes (abonnements €	30 050	30 550	30 000	-0,2%	-1,8%

1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Section de fonctionnement – Les recettes / les impôts et taxes

- **Le chapitre 73 – impôts et taxes inclut les recettes de nature fiscales que perçoit la CCVT qui sont imputées au budget principal (sont ici regroupés les chapitres 731 et 73)**
- **Les principaux impôts et taxes sont ceux que perçoit la CCVT dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique :**
 - La fiscalité économique (cotisation foncière des entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, impôts forfaitaires sur les entreprises de réseaux et taxe sur les surfaces commerciales, ainsi que taxe additionnelle sur le foncier non bâti et une part du foncier bâti). Il faut noter que cette fiscalité est pour l'essentiel reversée aux communes membres par le biais des attributions de compensation.
 - La fiscalité émane également des ménages (taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxes foncières sur le foncier bâti et le foncier non bâti), mais aussi de l'Etat (compensations TVA)
- **Ce chapitre représente 60% des recettes réelles de fonctionnement, en hausse de 5,9% par rapport au prévu 2024**
- **Les prévisions 2025 reposent sur les données suivantes :**
 - Une hausse des bases, soit +613 k€ de produit supplémentaire (chap 73 +731) dont 585 k€ dû à la hausse de 2,2 M€ des bases CFE des établissements dominants)
 - La proposition de BP 2025 a été réalisée sans hausse de fiscalité
 - Les éléments de fiscalité sur lesquels reposent les hypothèses : (une revalorisation des valeurs locatives de 1,5% est anticipée, taux qui correspond à l'inflation INSEE constatée entre décembre 2023 et novembre 2024)
 - Un produit stable de la Tascom (taxe sur les surfaces commerciales) à 216 k€
 - Un produit de la taxe Gemapi stable à 365,5 k€
 - Le produit des IFRER quasiment stable à 163 k€
 - Une stabilité de la compensation TVA au titre de la suppression de la taxe d'habitation des résidences principales et de la CVAE (en lien avec l'évolution des recettes nettes de la TVA en théorie l'indexation prévue initialement par l'Etat a été remise en question par l'Etat – cf. PLF 2025), soit une recette prévisionnelle globale de 2 178 k€) ;

1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Section de fonctionnement – Les recettes / les impôts et taxes (11 009 804 €)

- Détail des prévisions 2025 :

	2024		2025	évol. BP 2025/BP 24 en €	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
	BP	Total prévu	Projet de BP		
731 - Fiscalité	7 937 107	8 159 576	8 774 507	10,6%	7,5%
73111 - Taxes foncières et d'habitation	7 207 000	7 365 446	8 030 000	11,4%	9,0%
73113 - Taxe sur les Surfaces Commerciales	203 700	216 236	216 000	6,0%	-0,1%
73114 - Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Rése	160 900	163 079	163 000	1,3%	0,0%
73118 - Autres contributions directes		49 308			-100,0%
73136 - Taxe GEMAPI	365 507	365 507	365 507	0,0%	0,0%
73 - Impôts et taxes	2 267 537	2 236 886	2 235 297	-1,4%	-0,1%
73221 - FNGIR	57 537	57 537	57 537	0,0%	0,0%
7351 - Fract compens TFPB, taxe résid principale	530 000	511 589	510 000	-3,8%	-0,3%
7352 - Fract compens CVAE	1 680 000	1 667 760	1 667 760	-0,7%	0,0%
74 - Dotations, subventions et participations	4 564 630	5 114 528	5 235 041	14,7%	2,4%
75 - Autres produits de gestion courante	5 761	84 778	32 762	468,7%	-61,4%
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	-	4 059 220	-		-100,0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000	50 000	50 000	0,0%	0,0%

1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Section de fonctionnement – Les recettes / les impôts et taxes (11 009 804 €)

- **Taxe GEMAPI:**

historique des produits votés
depuis la création du budget annexe "GEMAPI"

Année	Nombre d'habitants "DGF"	Produit attendu	Equivalent par hab
2018	31 999 hab <i>selon fiche DGF 2017</i>	512 000 €	16,00 € / hab
2019	31 544 hab <i>selon fiche DGF 2018</i>	505 000 €	16,01 € / hab
2020	31 665 hab <i>selon fiche DGF 2019</i>	505 000 €	15,95 € / hab
2021	31 939 hab <i>selon fiche DGF 2020</i>	505 000 €	15,81 € / hab
<i>Au 01.01.2022 : transfert de la compétence au SILA (Syndicat Mixte du Lac d'Annecy)</i>			
2022	32 109 hab <i>selon fiche DGF 2021</i>	365 507 €	11,38 € / hab
2023	32 217 hab <i>selon fiche DGF 2022</i>	365 507 €	11,35 € / hab
2024	32 255 hab <i>selon fiche DGF 2023</i>	365 507 €	11,33 € / hab

Inscriptions au BP 2025

Art 6561	Sila - frais transversaux	155 602 €
"	SILA	73 496 €
"	SM3A	125 668 €
"	SMBVA	23 210 €
"	Association Bassin Versant de l'Isère	500 €
"	Réserve pour dépenses imprévues	131 827 €
Art 7391118	Réserve pour dégrèvements	7 000 €
Total dépenses prévisionnelles 2025		517 303 €
Excédent estimatif cumulé au 31-12-2024 à reporter sur 2025 -		151 796 €
	<i>Excédent 2022</i>	38 998 €
	<i>Excédent 2023</i>	96 633 €
	<i>Excédent 2024 - estimatif</i>	16 165 €
Montant de la taxe GEMAPI 2025		365 507 €

Produit attendu pour 2025 (idem que celui de 2024) - art 73136

Année	Nombre d'habitants "DGF"	Produit attendu	Equivalent par hab
2025	32 254 hab <i>selon fiche DGF 2024</i>	365 507 €	11,33 € / hab

1. LE BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement – Les recettes / les dotations, subventions et participations (5 235 041 €)

- **Le chapitre 74 comprend les concours financiers de l'Etat ainsi que les subventions que perçoit en fonctionnement la CCVT au titre des politiques qu'elle mène.**
- **Ce chapitre représente 29% des recettes réelles de fonctionnement, en hausse de 2,4% par rapport au prévu 2024**
- **Les principaux postes et leurs évolutions anticipées :**
 - **Les concours financiers de l'Etat :**
 - La dotation d'intercommunalité (400 k€, -4,6%): la réforme de la dotation d'intercommunalité votée en LFI 2019 génère une baisse de la dotation de la CCVT, baisse étalée sur plusieurs exercices. La dotation par habitant baisse ainsi de 5% par an (plancher d'évolution), évolution qui est compensée partiellement par l'évolution de la population DGF.
 - La dotation de compensation, la plus importante (900 k€, en baisse de 2,2%). Cette baisse est liée au fait que cette dotation constitue une variable d'ajustement au sein de la DGF
 - Les compensations fiscales de l'Etat (1 129 k€ y compris la DCRTP qui est en baisse) sont ici intégrées sur la base des montants notifiés (compensations au titre des décisions de l'Etat, essentiellement en matière de CFE : impact de la diminution de 50% des bases industrielles)
 - **Les subventions de fonctionnement : 2 718 k€ (contre 2 567 k€ dans le prévu 2024), ce montant est lié aux actions menées par la CCVT, en fonction de leur degré d'avancement**

1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Section de fonctionnement – Les recettes / les dotations, subventions et participations

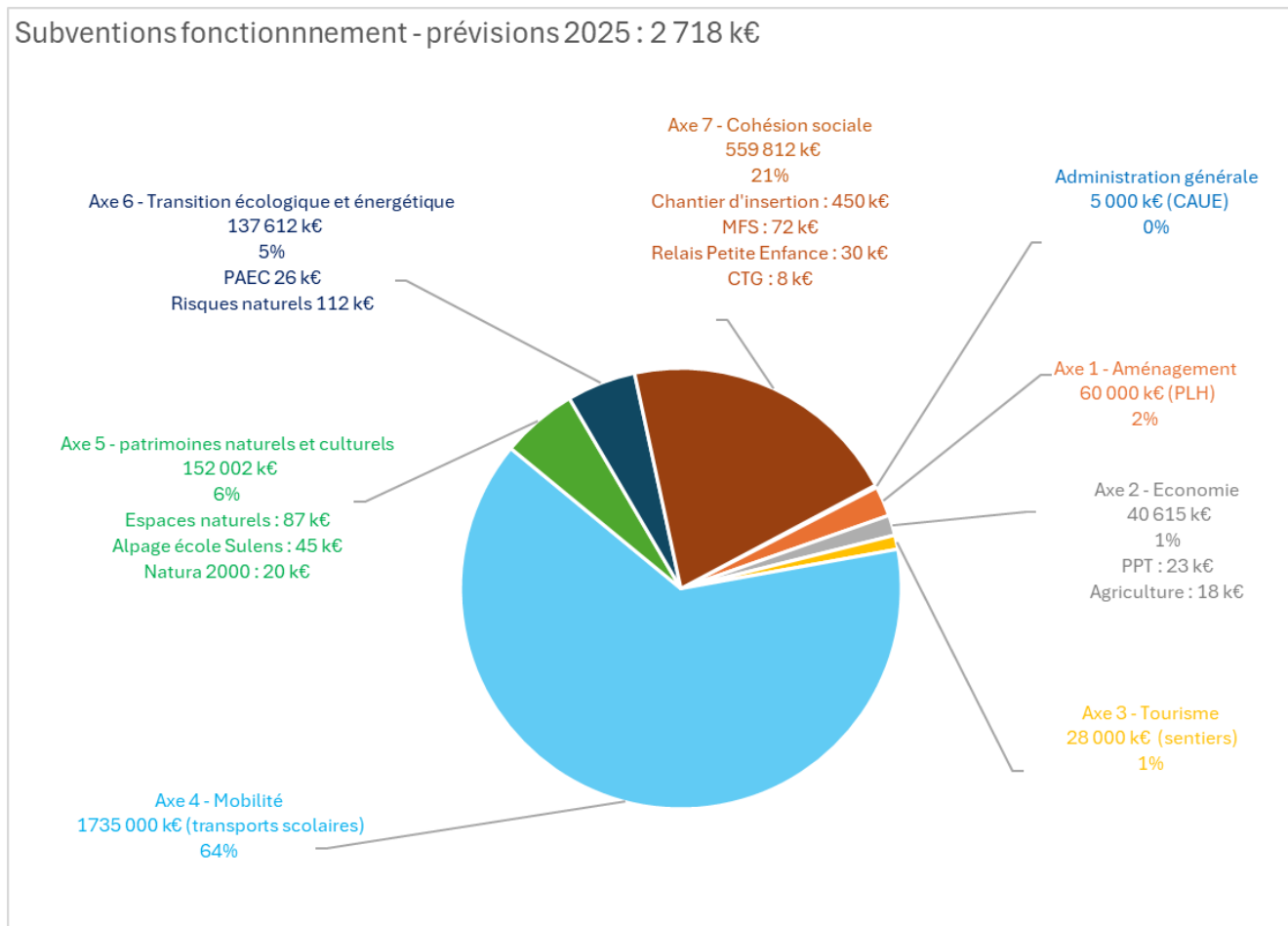
- Détail des prévisions du chapitre 74 :

	2024		2025
	BP	Total prévu	Projet de BP
74 - Dotations, subventions et participations	4 564 630	5 114 528	5 235 041
741124 - Dotation d'intercommunalité	420 000	419 217	400 000
741126 - Dotation de compensation des groupements de	931 000	920 210	900 000
744 - FCTVA sur dép de fct	5 000	5 200	-
74713 - Fonds d'appui aux politiques d'insertion	304 744	282 394	330 764
74718 - Autres	255 803	373 793	104 834
7472 - Régions	1 087 894	1 237 628	1 751 000
7473 - Départements	189 439	182 937	139 500
74748 - Autres communes		5 844	5 844
74771 - Budget communautaire et fonds structurels	44 500	102 000	31 000
74772 - Participation FEDER	59 073	101 488	117 668
74773 - Participation FEADER	14 473	160 585	54 771
747888 - Autres organismes	100 516	120 485	182 660
748312 - DCRTP	25 138	22 407	19 000
74832 - Etat - comp exonération CET (CVAE et CFE)	1 007 000	1 043 674	1 061 000
74833 - Etat - comp exonération taxes foncières	41 050	48 666	49 000
74888 - Autres attributions et participations	79 000	88 000	88 000

1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Section de fonctionnement – Les recettes / les dotations, subventions et participations

- Détail des subventions – participations par axes:



1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Section de fonctionnement – Les autres produits de gestion courante

- Le chapitre 75 comprend des produits issus des locations et d'autres produits divers
- Une prévision de 32 762 € a été inscrite au BP 2025 (27 k€ de loyers du Gotty + 5,8 k€ de loyer de l'école-alpage du Sulens)

En 2024 : l'enveloppe s'élevait à 85 k€ car elle comprenait en plus 43 k€ de pénalités sur Marché de construction du Bâtiment administratif et 8,5 k€ du reversement de l'actif de l'association « Saveurs des Aravis)

➔ Section de fonctionnement – Les recettes / les produits exceptionnels

- Le chapitre 77 comprend des produits par nature exceptionnels (Ex : les cessions réalisées, des annulations de mandats de dépenses)
- Aucune prévision n'est inscrite au BP 2025

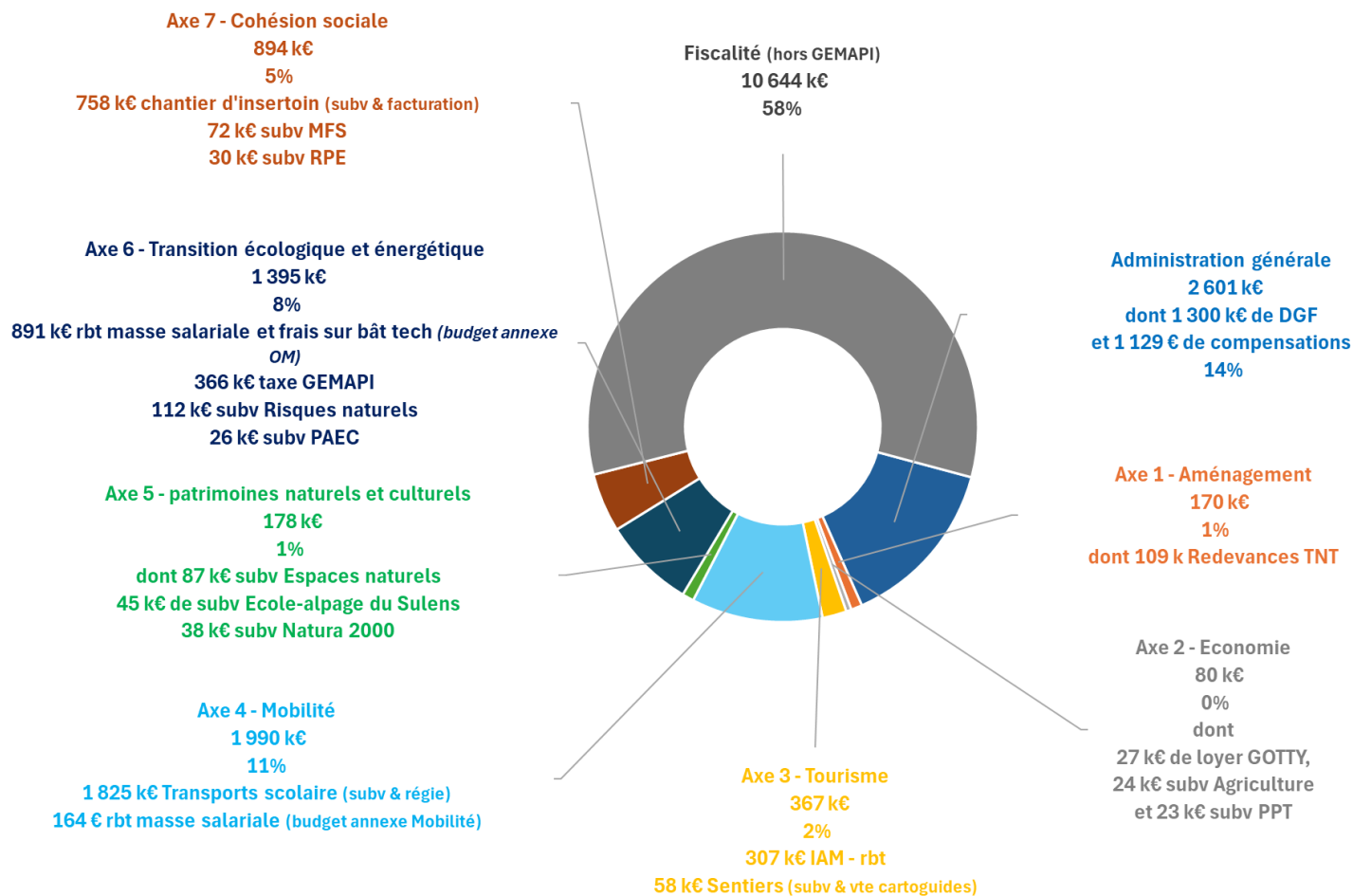
➔ Section de fonctionnement – Les recettes / les opération d'ordre entre sections

- Le chapitre 042 comprend des opérations d'ordre qui se traduisent par une recette de fonctionnement et une dépense d'investissement (reprise de subventions au compte de résultat)
- Le montant de ce chapitre s'élève à 50 000 € au BP 2025

1. LE BUDGET PRINCIPAL

PRÉVISIONS RECETTES DE FONCTIONNEMENT REELLES 2025 : 18 318 k€ VENTILÉS PAR AXES

Section de fonctionnement – Les recettes



1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Section d'investissement – Vue d'ensemble

	2024		2025
	BP	Total prévu	Projet de BP
Dépenses d'investissement	3 607 108	7 255 692	4 715 915
16 - Emprunts et dettes assimilées	272 200	272 200	280 000
20 - Immobilisations incorporelles	612 312	282 926	278 300
204 - Subventions d'équipement versées	270 000	660 960	575 000
21 - Immobilisations corporelles	1 396 600	4 572 111	2 262 950
23 - Immobilisations en cours	906 331	1 164 156	1 120 000
27 - Autres immobilisations financières	99 665	99 665	99 665
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000	50 000	50 000
041 - Opérations patrimoniales	-	61 248	50 000
458101 - Plaine du Fier - Porte Morette	-	92 427	-
Recettes d'investissement	3 607 108	7 255 692	4 715 915
13 - Subventions d'investissement	477 314	916 316	103 221
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 795 761	-	2 435 301
10 - Dotations, fonds divers et réserves	202 463	452 730	212 593
20 - Immobilisations incorporelles	-	2 889	-
23 - Travaux en cours	-	118 681	16 147
041 - Opérations patrimoniales	-	61 248	50 000
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	500 000	500 000	500 000
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	1 010 298	-
021 - Virement de la section de fonctionnement	631 570	4 193 529	1 398 653

1. LE BUDGET PRINCIPAL



Section d'investissement – Les dépenses (4 715 915 €)

	2024		2025
	BP	Total prévu	Projet de BP
Dépenses d'investissement	3 607 108	7 255 692	4 715 915
16 - Emprunts et dettes assimilées	272 200	272 200	280 000
1641 - Emprunts en euros	272 200	272 200	280 000
20 - Immobilisations incorporelles	612 312	282 926	278 300
202 - Frais réalisation documents urbanisme et numérisati	80 000	80 000	95 000
2031 - Frais d'études	500 000	152 212	150 000
2033 - Frais d'insertion	16 000	16 000	5 000
2051 - Concessions et droits similaires	16 312	34 714	28 300
204 - Subventions d'équipement versées	270 000	660 960	575 000
2041412 - Communes du GFP - Bâtiments et installations	5 000	575 280	5 000
2041512 - GFP de rattachement - Bâtiments et installati	100 000		200 000
20422 - Privé - Bâtiments et installations	165 000	85 679	370 000
21 - Immobilisations corporelles	1 396 600	4 572 111	2 262 950
2111 - Terrains nus	1 047 000	4 195 531	1 900 000
2128 - Autres agencements et aménagements de terrain	35 000	71 736	5 000
21351 - Installat° générales, agencements, aménagement	5 000	41 000	14 780
2138 - Autres	-	149 663	40 370
21578 - Autre matériel technique	2 000	9 341	2 000
21828 - Matériel de transport	120 000	-	162 000
21838 - Matériel de bureau et matériel informatique	25 000	55 234	12 800
21848 - Mobilier	1 600	15 388	3 500
2185 - Matériel de téléphonie	2 500	2 500	2 500
2188 - Autres immobilisations corporelles	158 500	31 716	120 000
23 - Immobilisations en cours	906 331	1 164 156	1 120 000
2312 - Aménagement de terrain			120 000
2313 - Constructions	846 331	684 749	300 000
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	60 000	459 737	700 000
238 - avances		19 670	
27 - Autres immobilisations financières	99 665	99 665	99 665
27638 - Autres établissements publics	99 665	99 665	99 665
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000	50 000	50 000
13911 - Etat et établissements nationaux	26 662	26 662	18 114
13912 - Régions	7 568	7 568	14 168
13913 - Départements	3 621	3 621	3 688
139141 - Communes membres du GFP	3 962	3 962	3 962
139172 - FEADER	4 286	4 286	4 286
13918 - Autres	3 901	3 901	5 782
041 - Opérations patrimoniales	-	61 248	50 000
2313 - Constructions		50 847	50 000
2315 - Installations, matériel et outillage techniques		10 401	
458101 - Plaine du Fier - Porte Morette	-	92 427	-
458101 - Plaine du Fier - Porte de Morett		92 427	

1. LE BUDGET PRINCIPAL



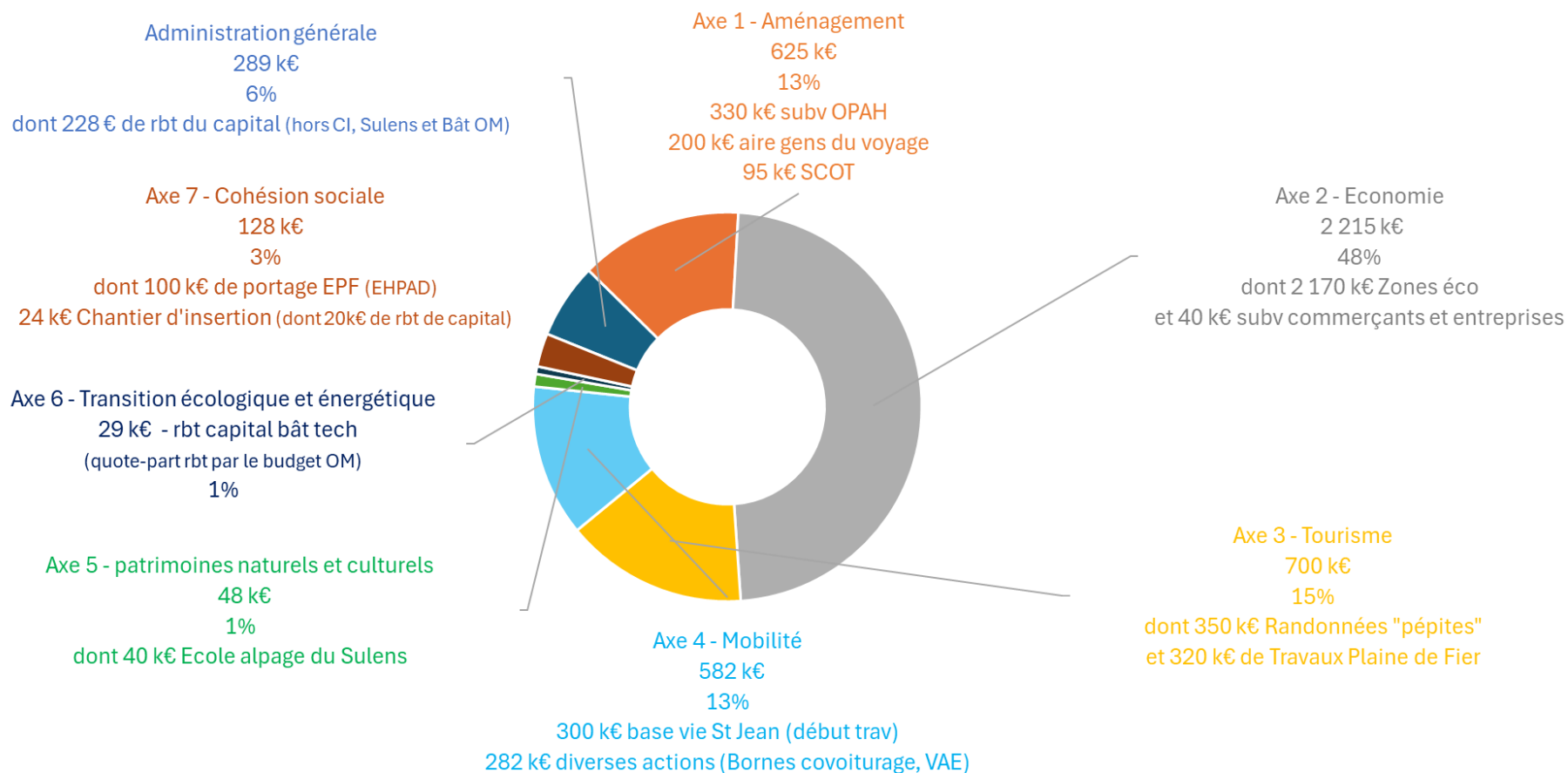
Section d'investissement – Les dépenses (4 715 915 €)

• Les dépenses d'investissement sont composées de plusieurs catégories distinctes:

- Le remboursement du capital de la dette (chap 16) : 280 000 €
- Le remboursement du portage foncier à l'EPF (chap 27) : 99 665 €
- Les opérations d'ordre entre sections (chap 040 : 50 000 € DI = RF) et opérations patrimoniales (chap 041 : 50 000 € DI=RI)
- Les dépenses d'équipement (chapitres 20, 204, 21 et 23) : les dépenses qui vont accroître le patrimoine de la CCVT (hormis les subventions d'équipement).
- A ce titre, sont inscrites au projet de BP 2025 les opérations suivantes pour 4 236 250 € :
 - 2 170 k€ pour les ZAE
 - 1 450 k€ pour la ZAE les Mezers (Acquisitions + MO)
 - 500 k€ pour la ZAE d'Alex (rachat lot IMEX)
 - 120 k€ pour la ZAE des Petays (travaux de viabilisation)
 - 100 k€ ZAE des Brauves (acquisition)
 - 582 k€ pour la mobilité :
 - 300 k€ début de la construction de la base vie
 - 282 k€ VAE-bornes covoiturage
 - 380 k€ sentiers dont 350 k€ pour les « randos pépites »
 - 330 k€ de subventions OPAH
 - 320 k€ Travaux Plaine du Fier - continuité
 - 200 k€ de subvention pour la création de l'aire de voyage
 - 95 k€ SCOT
 - 40,4 k€ travaux sur le domaine de l'école alpage du Sulens
 - 40 k€ de subventions aux commerces
 - 20 k€ logiciel de Gestion du Courriers (GED)
 - 17 k€ aménagements bâtiment administratif (matériel info, vidéoprotection....)
 - 14,8 k€ aménagements bâtiment technique (éclairage, clôture)
 - 4,5 k€ extension logiciel INOE
 - 5 k€ pour des aménagements de Natura 2000
 - 5 k€ de subvention à l'acquisition d'alpage
 - 5 k€ de frais d'insertion sur nouveaux marchés
 - 3,8 k€ d'équipements pour le chantier d'insertion
 - 3,8 € d'extension de logiciel GOFOLIO (serv instructeur)

1. LE BUDGET PRINCIPAL

PREVISIONS DEPENSES D'INVESTISSEMENT REELLES 2025 : 4 616 K€ VENTILÉS PAR AXES



1. LE BUDGET PRINCIPAL



Section d'investissement – Les recettes (4 715 915 €)

	2024		2025
	BP	Total prévu	Projet de BP
Recettes d'investissement	3 607 108	7 255 692	4 715 915
13 - Subventions d'investissement	477 314	916 316	103 221
1311 - Etat et établissements nationaux		281 099	
1312 - Régions	25 000	29 540	
1313 - Départements	18 000	101 780	7 000
1318 - Autres		30 199	2 000
1321 - Etat et établissements nationaux	77 000	93 680	
1322 - Régions	210 431	140 431	70 000
1323 - Départements	88 550	176 154	24 221
13258 - subv de groupement de collectivités (ex : Agglo Acy)		5 100	
1328 - subv autres (ex : agence de l'eau)		58 333	
1388 - autres subv non transférables	58 333	-	
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 795 761	-	2 435 301
1641 - Emprunts en euros	1 795 761		2 435 301
10 - Dotations, fonds divers et réserves	202 463	452 730	212 593
10222 - F.C.T.V.A.	202 463	182 749	212 593
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	-	269 981	
20 - Immobilisations incorporelles	-	2 889	-
2051 - Concessions et droits similaires		2 889	
23 - Travaux en cours	-	118 681	16 147
2313 - Constructions		11 771	
2314 - Construction sur terrains d'autrui		22 090	
238 - Avances - rbt		84 821	16 147
041 - Opérations patrimoniales	-	61 248	50 000
2033 - Frais d'insertion		2 516	
238 - Avances sur marchés		58 732	50 000
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	500 000	500 000	500 000
2802 - Frais réalisation documents urbanisme et numérisa	10 482	10 482	34 081
2804121 - subv régionales - bien mobilier	7 408	7 408	7 410
28041412 - Communes du GFP - Bâtiments et installation	20 813	20 813	36 897
2804165333 - SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt nati	39 333	39 333	39 333
280421 - Privé - Biens mobiliers, matériel et études	2 040	2 040	2 040
280422 - Privé - Bâtiments et installations	87 752	87 752	73 653
28051 - Concessions et droits similaires	26 927	26 927	34 284
281318 - Autres bâtiments publics	364	364	366
281351 - Installat° générales, agencements, aménagement	1 360	1 360	
28145 - Installations générales, agencements et aménage	29 760	29 760	16 771
281533 - Réseaux câblés	293	293	293
281538 -	820	820	
281578 - Autre matériel et outillage de voirie	2 400	2 400	3 741
28158 - Autres installations, matériel et outillage technique	53 572	53 572	46 462
28181 - Installations générales, agencements et aménage	34 247	34 247	34 247
281828 - Matériel de transport	15 679	15 679	11 315
281838 - Matériel de bureau et matériel informatique	36 924	36 924	34 212
281848 - Mobilier	22 074	22 074	21 723
28185 - Matériel de téléphonie	3 677	3 677	304
28188 - Autres immobilisations corporelles	98 869	98 869	97 260
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	1 010 298	-
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 010 298	
021 - Virement de la section de fonctionnement	631 570	4 193 529	1 398 653

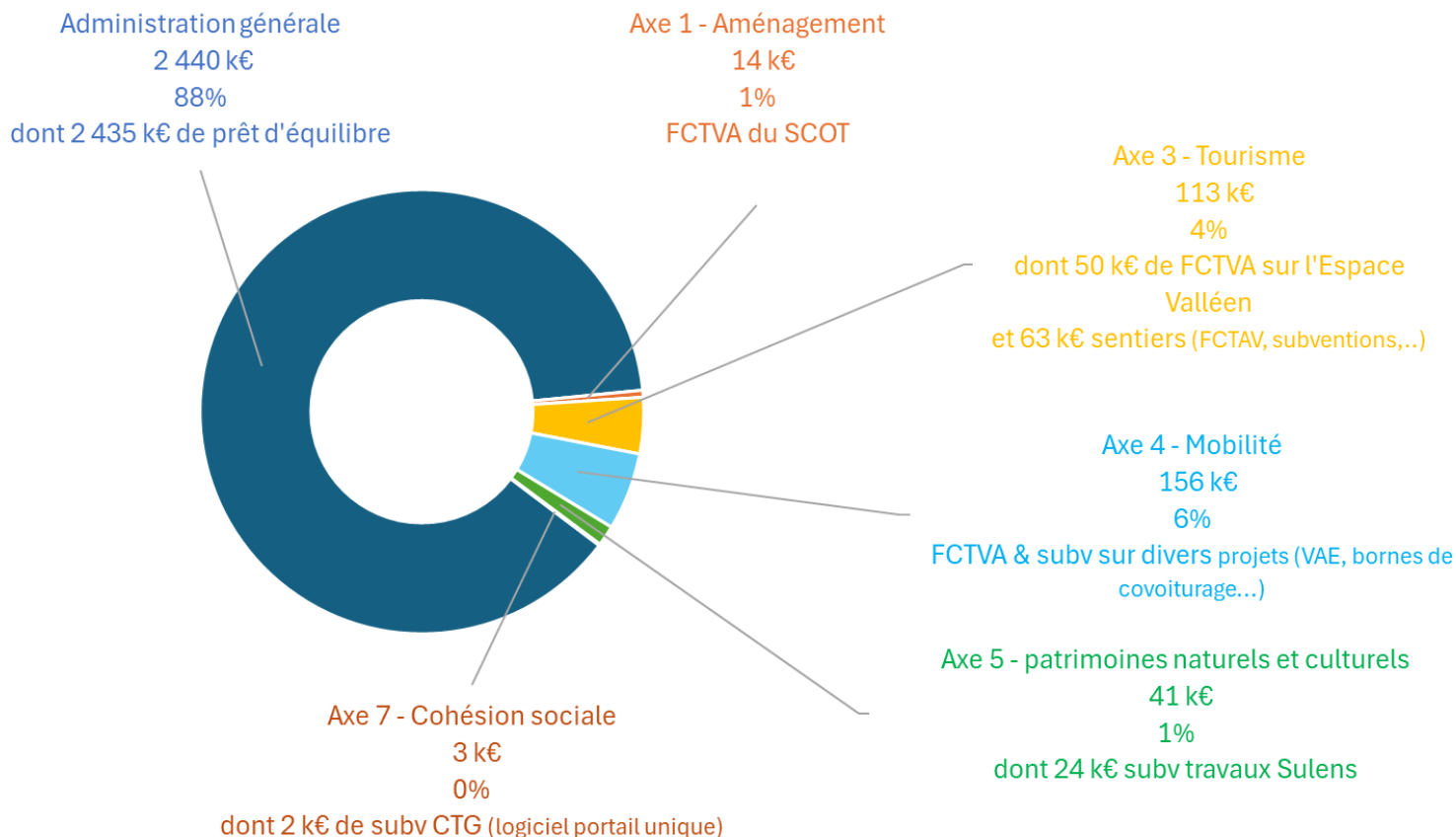
1. LE BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement – Les recettes (4 715 915 €)

- **Les recettes d'investissement sont composées de :**
 - **Fonds divers et réserves (chapitre 10) :**
 - FCTVA : 212 593 €
 - **Subventions reçues (chapitre 13) : 103 221 €**
 - Elles sont liées aux opérations d'investissement menées par la CCVT
 - 70 k€ de subv sur l'acquisition VAE-bornes de covoiturage (Mobilité)
 - 24 k€ de subv sur travaux sur le domaine de l'alpage-école du Sulens
 - 7 k€ de subv sur les travaux de sentiers
 - 2 k€ de subv de la CAF sur l'extension du logiciel INOE
 - **Travaux en cours (chap 23) : 16 147 €, remboursement de dépenses** (rbt de l'avance par AFP sur travaux Sulens)
 - **Opérations d'ordre entre sections (chapitre 040) : recettes équivalentes aux dépenses d'ordre inscrites au chapitre 042 en dépenses de fonctionnement. Il s'agit des amortissements (500 k€)**
 - **Opérations patrimoniales (chapitre 041) : recettes équivalentes aux dépenses d'ordre inscrites au chapitre 041 en dépenses d'investissement. (50 k€)**
 - **Virement de la section de fonctionnement (021) : 1 399 k€**
 - **Emprunts (chap 16) : 2 435 k€, au titre d'un emprunt d'équilibre, qui sera diminué au budget supplémentaire quand les résultats 2024 seront pris en compte**

1. LE BUDGET PRINCIPAL

PREVISIONS RECETTES D'INVESTISSEMENT REELLES 2025 : 2 767 K€ VENTILÉS PAR AXES



1. LE BUDGET PRINCIPAL

➔ Autorisation de programme / crédits de paiement

Les AP/CP suivants ont été votés / modifiés :

BUDGET PRINCIPAL

Autorisations de Programme (AP)					Montants proposés au vote			Crédits de paiement (CP)					
N°	Libellé	Section	Chapitre	Compte	Montant TTC au 01-01-2024	Révision	Montant TTC au 01-01-2025	CP2025	CP2026	CP2027	CP2028	CP2029	CP2030
AP-01-2023-01	SCOT	Investissement	Chap 20	art 202-SCOT	150 000 €	- 55 000 €	95 000 €	95 000 €	- €	- €	- €	- €	- €
AP-01-2023-02	Gens du voyage	Investissement	Chap 204	art 2041512 - VOY	800 000 €	- €	800 000 €	200 000 €	300 000 €	300 000 €	- €	- €	- €
AP-01-2023-03	OPAH - subventions aux particuliers	Investissement	Chap 204	art 20422 - HAB	1 333 228 €	- 50 000 €	1 283 228 €	180 000 €	275 000 €	295 000 €	435 000 €	98 228 €	- €
AP-01-2024-01	Base de vie à St Jean	Investissement	Chap 23	art 2313 - MOB	660 000 €	- €	660 000 €	300 000 €	360 000 €	- €	- €	- €	- €
AP-01-2024-02	Zones économiques - études	Investissement	Chap 20	Art 2031 - ZECO	500 000 €	- 350 000 €	150 000 €	150 000 €	- €	- €	- €	- €	- €
AP-01-2024-03	Zones économiques - acquisition	Investissement	Chap 21	Art 2111 - ZECO	2 000 000 €	- 100 000 €	1 900 000 €	1 900 000 €	- €	- €	- €	- €	- €
AP-01-2024-04	Zones économiques - travaux	Investissement	Chap 23	Art 2312 - ZECO	5 000 000 €	1 480 000 €	6 480 000 €	120 000 €	2 760 000 €	2 400 000 €	1 200 000 €	- €	- €
AP-01-2024-05	OPAH - fonds d'aide au logement social	Investissement	Chap 204	art 20422 - HAB	- €	1 050 000 €	1 050 000 €	150 000 €	200 000 €	150 000 €	200 000 €	150 000 €	200 000 €
AP-01-2024-06	Rando "pépites" + Gde itinérance APN	Investissement	Chap 23	art 2315 - SENT	- €	1 500 000 €	1 500 000 €	350 000 €	550 000 €	500 000 €	100 000 €	- €	- €
Total Investissement					10 443 228 €	3 475 000 €	13 918 228 €	3 445 000 €	4 445 000 €	3 645 000 €	1 935 000 €	248 228 €	200 000 €

2. LE BUDGET ANNEXE OM

➔ Présentation globale

BUDGET OM	2024		2025		évol. BP 2025/BP 24 en %	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
	BP	Total prévu	Projet de BP			
EXPLOITATION						
Dépenses	4 518 338,00 €	5 289 688,05 €	4 880 365,00 €		8,0%	-7,7%
Recettes	4 518 338,00 €	5 289 688,05 €	4 880 365,00 €		8,0%	-7,7%
INVESTISSEMENT						
Dépenses	2 438 000,00 €	2 105 677,43 €	2 688 000,00 €			
Recettes	2 438 000,00 €	2 105 377,43 €	2 688 000,00 €			
TOTAL						
Dépenses	6 956 338,00 €	7 395 365,48 €	7 568 365,00 €			
Recettes	6 956 338,00 €	7 395 065,48 €	7 568 365,00 €			

- Le projet de budget primitif 2025 pour le budget annexe OM fait apparaître un équilibre en fonctionnement et en investissement.
- Les dépenses et recettes d'exploitation se montent à 4 880 365 €
- Les dépenses et recettes d'investissement se montent à 2 688 000 €

2. LE BUDGET ANNEXE OM

➔ Section d'exploitation – Les dépenses

	2024		2025		évol. BP 2025/BP 24 en %	évol BP 2025/Total prévu 2024
	BP	Total prévu	Projet de BP			
Exploitation						
Dépenses	4 518 338.00 €	5 289 688.05 €	4 880 365.00 €		8.0%	-7.7%
011 - Charges à caractère général	2 866 568.00 €	3 120 404.80 €	3 235 495.00 €		12.9%	3.7%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	827 761.00 €	814 286.00 €	902 040.00 €		9.0%	10.8%
65 - Autres charges de gestion courante	10 000.00 €	8 226.00 €	9 500.00 €		-5.0%	15.5%
66 - Charges financières	77 720.00 €	55 571.00 €	81 261.00 €		4.6%	46.2%
67 - Charges exceptionnelles	98 139.00 €	27 300.00 €	5 000.00 €		-94.9%	-81.7%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	20 150.00 €		1 000.00 €		-95.0%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	618 000.00 €	619 000.00 €	608 000.00 €		-1.6%	-1.8%
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	287 339.43 €	38 069.00 €			-86.8%
023 - Virement à la section d'investissement	- €	357 560.82 €				-100.0%

- **Les dépenses d'exploitation baissent globalement de 7,7% par rapport au prévu 2024 , mais seulement de 1,1% hors virement.**
 - **Le chapitre 011 augmente de 3,7% par rapport au prévu 2024.** Cette hausse est notamment liée aux contrats de prestations de service (+ 157 k€ en 2025 soit +6,6%).
 - **Le chapitre 012 augmente de 10,8% par rapport au prévu 2024.** Il s'agit essentiellement du remboursement par le budget OM au budget principal des charges de personnel qui sont comptabilisées sur le budget principal.
 - **Le chapitre 66 augmente de 46,2% par rapport au prévu 2024.** Prêt d'équilibre de 2 025 000 € sur 12 ans à 3,5% . Échéance : 207 388 € / an (sur 2025 : 2 trim : 68 555 € de rbt de capital + 35 139 € d'intérêts)
 - **Le chapitre 042 correspond aux dotations aux amortissements des immobilisations. Ce poste est stable par rapport au prévu 2024**
 - **Le virement à la section d'investissement (chapitre 023) est nul ; il sera inscrit au budget supplémentaire en parallèle de l'excédent reporté d'exploitation.**

2. LE BUDGET ANNEXE OM

➔ Section d'exploitation – Les recettes

	2024		2025		évol. BP 2025/BP 24 en %	évol BP 2025/Total prévu 2024
	BP	Total prévu	Projet de BP			
Exploitation						
Recettes	4 518 338,00 €	5 289 688,05 €	4 880 365,00 €		8,0%	-7,7%
013 - Atténuations de charges	- €					
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 881 700,00 €	3 845 955,00 €	4 251 925,00 €		9,5%	10,6%
73 - Impôts et taxes	- €					
74 - Dotations, subventions et participations	517 500,00 €	486 590,00 €	598 440,00 €		15,6%	23,0%
75 - Autres produits de gestion courante	- €	402,43 €				-100,0%
76 - Produits financiers	- €					
77 - Produits exceptionnels	- €	4 495,00 €				-100,0%
78 - Reprises sur amortissements et provisions	89 138,00 €				-100,0%	
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	- €	922 245,62 €				-100,0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €		0,0%	0,0%

- **Les recettes d'exploitation baissent de 7,7 % par rapport au total prévu 2024, mais en hausse de 11,7% hors résultat reporté (le résultat reporté n'est pas inscrit au BP 2025 mais le sera au budget supplémentaire) :**
 - **Le chapitre 70 (recettes de redevance et de reventes de produits) augmente de 10,6 %** par rapport au prévu 2024 ; la REOM a vu ses tarifs augmenter de 10% ; la recette attendue se monte à 3 900 000 €, inscrite sur l'art 7061 Les autres produits sont en hausse (notamment les reventes de matériaux – ferrailles : +29 k€ en 2025).
 - **Le chapitre 74 (subventions d'exploitation)** inclut les participations financières des éco-organismes. Ce chapitre est en hausse de 23% par rapport au prévu 2024
 - **Le chapitre 042** : 30 000 € inscrits en 2025 (reprise des subventions au compte de résultat)
 - **L'excédent de fonctionnement reporté (002) : il n'est pas repris au BP.**

2. LE BUDGET ANNEXE OM



Section d'investissement – les dépenses

Investissement	2024		2025
	BP	Total prévu	Projet de BP
Dépenses	2 438 000.00 €	2 105 677.43 €	2 688 000.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	327 842.00 €	341 000.00 €	419 581.00 €
20 - Immobilisations incorporelles	288 000.00 €	151 000.00 €	248 000.00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 132 100.00 €	886 636.50 €	1 033 000.00 €
23 - Immobilisations en cours	660 000.00 €	687 493.50 €	862 000.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000.00 €	30 000.00 €	30 000.00 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	4 121.00 €	55 000.00 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	58.00 €	5 426.43 €	40 419.00 €

- **Les dépenses d'investissement du budget OM portent sur :**

- **Des dépenses d'équipement (chapitres 20, 21 et 23) : 2 143 k€**
 - 1 004 k€ étude et trav sur les déchetteries
 - 870 k€ - acquisition 3 camions bennes (solde en 2026)
 - 106,5 k€ d'achat conteneurs et travaux sur PAV
 - 100 k€ d'acquisition véhicule de maintenance
 - 50 k€ abri compacteur Merdassier
 - 6 k€ de frais d'insertion sur les nouveaux marchés
 - 5 k€ d'outillage
 - 1,5 k€ de rayonnage

- **L'amortissement du capital de la dette (16) : 420 k€.** Ce poste est largement couvert par les ressources propres d'investissement (virement et dotations aux amortissements).
- **Les opérations d'ordre (chapitre 040) : 30 k€.**
- **Des opérations patrimoniales (041) : 55 k€ (équilibre en investissement)**
- **Des dépenses imprévues (020) : 40 k€**

2. LE BUDGET ANNEXE OM

➔ Section d'investissement – les dépenses

BUDGET ANNEXE OM

Autorisations de Programme (AP)					Montants proposés au vote			Crédits de paiement (CP)			
N°	Libellé	Section	Chapitre	Compte	Montant HT au 01-01-2024	Révision	Montant HT au 01-01-2025	CP2025	CP2026	CP2027	CP2028
AP-02-2024-01	Achat camions	Investissement	Chap 21	art 2182	1 302 000 €	- 332 000 €	970 000 €	970 000 €	- €	- €	- €
AP-02-2024-02	Déchetteries - mise en conformité - études	Investissement	Chap 20	art 2031	282 000 €	- €	282 000 €	242 000 €	40 000 €		
AP-02-2024-03	Déchetteries - mise en conformité (acquisition terrains)	Investissement	Chap 21	art 2111	355 000 €	- 355 000 €	- €	- €	- €	- €	- €
AP-02-2024-04	Déchetteries - mise en conformité (travaux)	Investissement	Chap 23	art 2313	3 119 000 €	1 045 000 €	4 164 000 €	762 000 €	2 300 000 €	1 102 000 €	
Total Investissement					5 058 000 €	358 000 €	5 416 000 €	1 974 000 €	2 340 000 €	1 102 000 €	- €

Augmentation de la REOM 2025 : +10%
 Soit 3 900 k€ au lieu de 3 580 k€ (réalisé 2024 estimé)
 (+ 320 k€)
 164 €TTC => 180 €TTC pour les ménages

2. LE BUDGET ANNEXE OM

➔ Section d'investissement – les recettes

	2024		2025
	BP	Total prévu	Projet de BP
Investissement			
Recettes	2 438 000,00 €	2 105 677,43 €	2 688 000,00 €
13 - Subventions d'investissement	- €		
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 820 000,00 €	730 000,00 €	2 025 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €		
21 - Immobilisations corporelles	- €		
041 - Opérations patrimoniales	- €	4 121,00 €	55 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	618 000,00 €	619 000,00 €	608 000,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	394 995,61 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	357 560,82 €	

- **Les recettes d'investissement du budget OM portent sur :**
 - Des recettes d'ordre (chapitre 040), constituées de l'amortissement des immobilisations : 608 k€
 - Une prévision d'emprunt d'équilibre : 2 025 k€ ; cet emprunt verra son montant réduit au budget supplémentaire quand les résultats 2024 seront repris.
 - Le virement n'est pas intégré
 - Des opérations patrimoniales (041) : 55 k€

3. BUDGETS MOBILITÉ

➔ Présentation

BUDGET MOBILITE	2024		2025		évol. BP 2025/BP 24 en %	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
	BP	Total prévu	Projet de BP			
EXPLOITATION						
Dépenses	3 242 186,00 €	3 156 736,24 €	2 845 286,00 €		-12,2%	-9,9%
Recettes	3 242 186,00 €	3 156 736,24 €	2 845 286,00 €		-12,2%	-9,9%
TOTAL						
Dépenses	3 242 186,00 €	3 156 736,24 €	2 845 286,00 €			
Recettes	3 242 186,00 €	3 156 736,24 €	2 845 286,00 €			

- Le projet de budget primitif 2025 pour le budget annexe Mobilité fait apparaître un équilibre en dépenses et en recettes
- Seule la section d'exploitation compte des dépenses et recettes
- Les dépenses et recettes d'exploitation se montent à 2 845 286 euros

3. BUDGET MOBILITÉ



Exploitation

		2024	2025			
BUDGET MOBILITE		BP	Total prévu	Projet de BP	évol. BP 2025/BP 24 en %	évol BP 2025/Total prévu 2024 en %
Exploitation						
Dépenses		3 242 186.00	3 156 736.24	2 845 286.00 €	-12.2%	-9.9%
	011 - Charges à caractère général	3 075 162.00	2 942 064.00 €	2 642 475.00 €	-14.1%	-10.2%
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	164 000.00	138 624.00 €	175 772.00 €	7.2%	26.8%
	65 - Autres charges de gestion courante	10.00	4 010.00 €	4 010.00 €		0.0%
	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 014.00	72 038.24 €	23 029.00 €	664.1%	-68.0%
Recettes		3 242 186.00	3 156 736.24	2 845 286.00 €	-12.2%	-9.9%
	70 - Produits des services, du domaine et vent	26 000.00	26 762.00 €	20 000.00 €	-23.1%	-25.3%
	74 - Dotations, subventions et participations	2 216 186.00	2 037 746.00 €	1 925 286.00 €	-13.1%	-5.5%
	77 - Produits exceptionnels	1 000 000.00	1 000 000.00 €	900 000.00 €	-10.0%	-10.0%
	002 - Résultat de fonctionnement reporté (ex	-	92 228.24 €			-100.0%

• Les dépenses d'exploitation :

- Le principal poste concerne les charges à caractère général (2 642 k€), notamment le compte 611 – sous-traitance générale pour 2 489 k€
- Les charges de personnel (176 k€) : Il s'agit essentiellement du remboursement par le budget Mobilité au budget principal des charges de personnel qui sont comptabilisées initialement sur le budget principal.

• Les recettes d'exploitation :

- Le chapitre 70 : 20 k€
- Le chapitre 74 (1 925 k€) comprend les dotations, subventions et participations dont 7 k€ de la région et 1 885 k€ des communes (La Clusaz, Grand Bornand, St Jean de Sixt et Manigod), l'Etat contribuant pour 32,5 k€.
- Le chapitre 77 : subvention d'équilibre du budget principal (900k€, contre 1 000 k€ au BP2024 et au total prévu 2024.

Evolution de la subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Mobilité :

0,9 M€ en 2025 et 1,5 M à l'horizon 2030